

COMME UN MILLION DE CAMPEURS

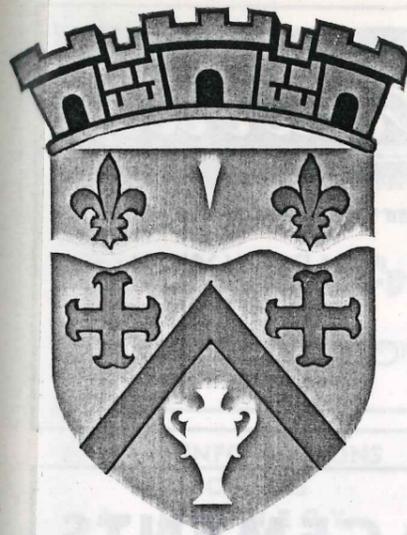
FAITES CONFIANCE A...



Jean-Jacques ROBERT

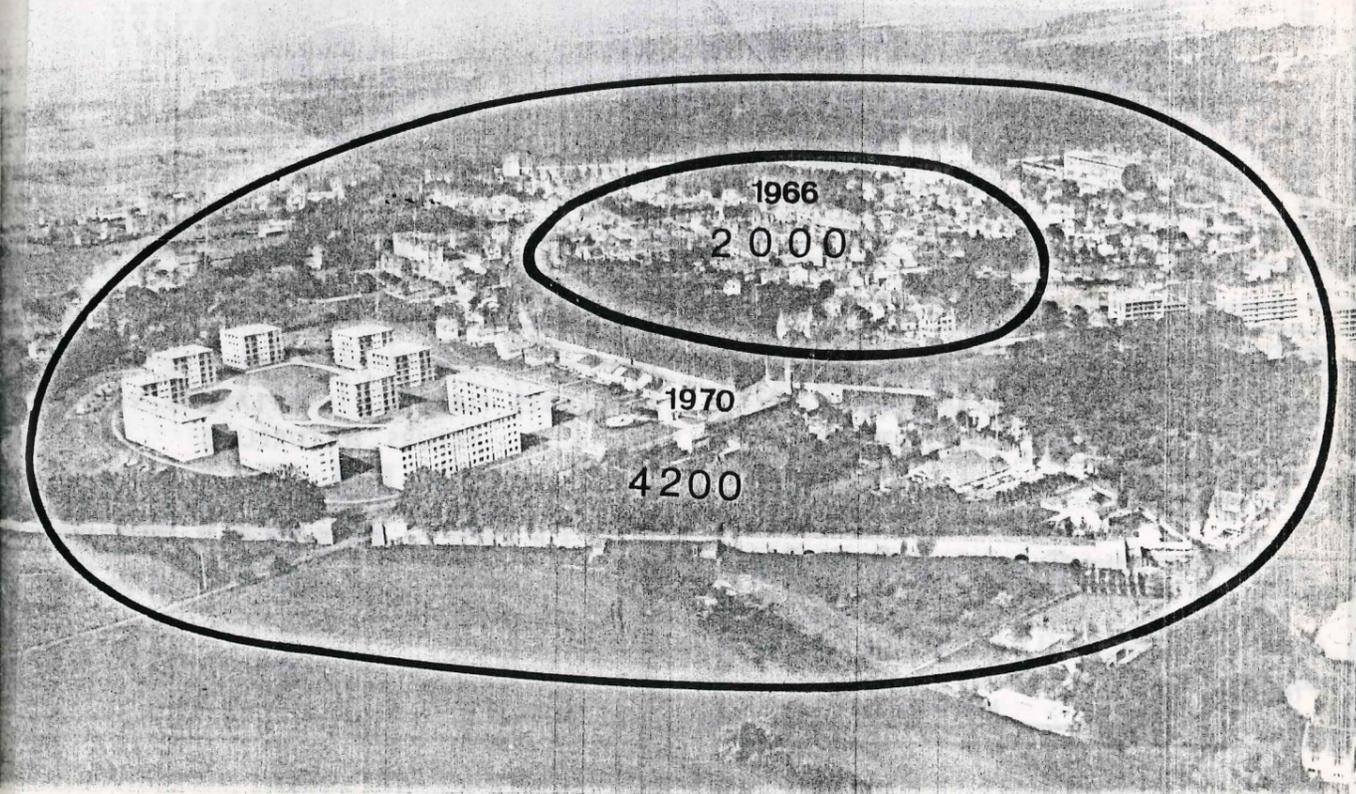
91 - MËNNECY
TELEPHONE 498.00.52

SPORTS D'ÉQUIPES
EQUIPEMENTS SPORTIFS



MENNECY

1970



JOINTS - AMIANTE ET CAOUTCHOUC

Autoclavite

AMIANTE FERLAM

S.A.R.L. au capital de 450 000 F

Magasin et Ateliers : 51, avenue Jean-Moulin - 75 - PARIS (XIV^e)
TELEPHONE : 828-16-44

USINE ET BUREAUX : B. P. n° 5 - 91 - MENNECY
TELEPHONE : 498-02-85 +

TRANSPORTS --- DÉMÉNAGEMENTS
DANS TOUTE LA FRANCE ET A L'ÉTRANGER



DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
REMBOURSEMENT ALLOCATIONS FAMILIALES ET INTENDANCE

ENTREPOTS DE MENNECY

Combustibles solides, liquides, gazeux

MAZOUT Livraison par camions-citernes munis de volu-compteurs

Etablissements

judith

BUREAUX et CHANTIERS } 8, rue du Four-à-Chaux et rue de la République

Téléphone 498.01.54
498.00.29

MENNECY (Essonne)

PLANTES FLEURIES — PLANTES VERTES
FLEURS NATURELLES

GERBES
CORBEILLES
COURONNES

jean
KWIATEK

Horticulteur-Fleuriste

29, rue du Bel-Air
MENNECY

Téléphone 498.01.27

Entreprise de parcs et jardins

Création et entretien

VENTE & PLANTATION DE TOUS VEGETAUX

Claude Fournier

28, rue du Petit-Mennecy — MENNECY
Téléphone 498.02.15

REVUE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
de MENNECY

VENTE
INTERDITE

INFORMATIONS:
ADMINISTRATIVES
ECONOMIQUES
TOURISTIQUES

Rédaction, Documentation, Diffusion :
MAIRIE DE MENNECY

Edition — Publicité

«Tourisme et Collectivités locales»

Siège social :

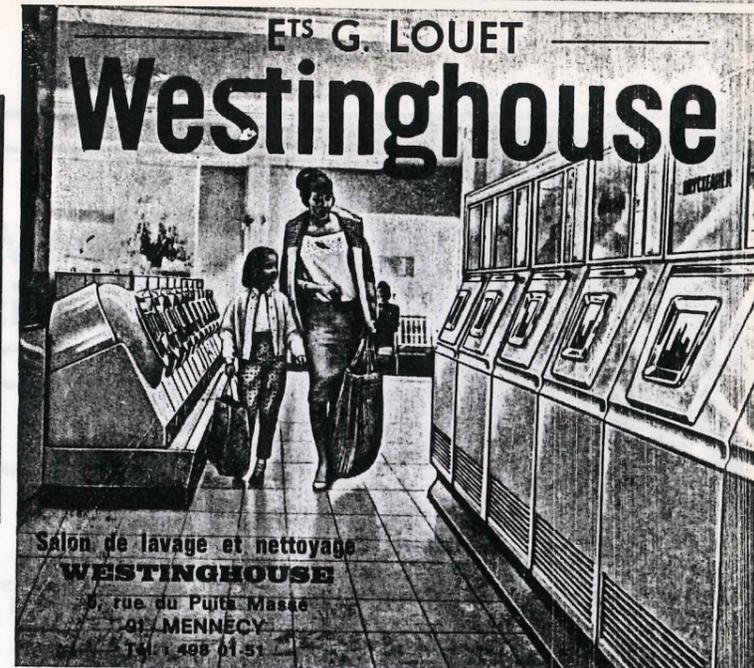
29, Avenue des Lilas
MITRY-LE-NEUF (77)

IMPRIMERIE
COOPERATIVE
CHEVILLON
— SENS —
TEL. : 8-87 ET 16-85

1^{er} trimestre 1970 - Dépôt légal n° 2394

La reproduction des textes, photos et
dessins est interdite sans autorisation des
Editions T. C. L.

Directeur de la Publication :
Gérard CONSANI



SOMMAIRE

	PAGES
Editorial	2
Les activités de la Maison des Associations et de la Culture	3
Le Parc du Château de Villeroy	4
Il y a Cent Ans	5
Le ramassage scolaire	6
Miettes d'humour : les inconvénients causés par l'extraction de la tourbe, il y a près de 200 ans	6
La construction à Mennecy	7
Quelques chiffres de gestion	7
La voirie	8
Forage à Mennecy : l'alimentation en eau potable	9
Où en est la construction en 1970	9
Nos Ecoles	10
Lamour... Bonjour Monsieur le Maire	11 et 13
La Fanfare de Mennecy	14
L'Ecole de Musique	14
Les activités du corps de Sapeurs-Pompiers	15
Les Commerçants à Mennecy	15
La Section de Football du Club Sportif de Mennecy	16
Les Artistes de notre région	16
Amicale des Anciens Combattants, Mobilisés, Prisonniers, Déportés et Victimes de Guerre, de Mennecy	17
Union Nationale des Combattants	17
Section Philatélique de Mennecy	18
Amicale Bouilliste de Mennecy (Saison 1969)	18
Cinquantenaire du 11 novembre 1918	19
Les Loisirs de nos Anciens	20
Section Athlétisme du Club Sportif de Mennecy	20
Au hasard des vieux dictionnaires	21
La Maison des Associations et de la Culture	22
Renseignements utiles	23
	24

MENNECY
PNEUS

ATELIERS DE RECHAPAGE DE PNEUMATIQUES
et de REPARATIONS toutes dimensions

VENTE DE PNEUS NEUFS, RECHAPES ET D'OCCASION
Stock important

VENTE GROS ET DETAIL

— Echange Standard —
SPECIALISTE DU PNEU AGRAIRE

(M. ENFISSI, Directeur-Propriétaire)

1, rue de Paris - MENNECY (Passage à niveau)
Téléphone 498.00.67



Photo « Editions Tourisme et Collectivités Locales »

Mes Chers Concitoyens,

Je vous commentais en 1966, parlant des objectifs de l'action du Conseil Municipal, cette réflexion d'Aristote : « Les hommes se rassemblent pour vivre dans la cité, ils y restent pour y vivre une vie meilleure ».

Depuis cette époque, MENNECY a doublé puisque les 2 164 habitants de 1965 sont devenus 4 200 aujourd'hui et pour atteindre 5 000 quand les H.L.M. en cours de construction seront habités.

Nous avons progressé dans tous les domaines. Vous le constaterez dans le détail de ces pages.

— **Domaine Scolaire** : Quatre écoles au lieu de deux, avec Restaurant Municipal et trois services assurés dans les salles à manger extérieures.

— **Domaine de la voirie** : Eclairage, réfection moderne des chaussées, assainissement.

— **Domaine Bâtiments Communaux** : Mairie, Gendarmerie.

— **Domaine Socio-éducatif et culturel** : Maison des Associations et de la Culture,

— Club des Anciens, Centre Aéré, Vacances de neige, Village de Vacances de LAMOURA.

— **Domaine Sportif** : Stade Municipal avec éclairage nocturne et gymnase de 800 m².

— **Domaine de l'Aide Sociale** : Services permanents au public.

Parallèlement à cette animation notre Commune voit les Sociétés se développer constamment en nombre et en qualité.

L'effort et la volonté du Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider lui ont permis de rester constamment à la « crête de la vague », pour une administration qui s'efforce de répondre aux besoins de chacun.

C'est pourquoi, l'évolution des charges financières a été tout particulièrement surveillée et, en 1969 le taux d'imposition par habitant au titre de l'impôt sur les ménages a été de 37,71 francs, soit très nettement inférieur par rapport à celui de Communes d'égale importance.

Je souhaite que nouveaux et anciens habitants se fondent rapidement en une seule et même population. Les uns comprenant que, peut-être leur précédente ville de résidence était plus importante et plus moderne ; les autres pouvant mieux apprécier le chemin parcouru ;

— *Tous devant participer à l'évolution de notre cité*, et nous aider dans la gestion en nous faisant part de leurs préoccupations.

Ainsi nous aurons plaisir à vivre dans notre Cher MENNECY.

JEAN-JACQUES ROBERT,
Maire de Mennecy,
Conseiller Général de l'Essonne.

É D I T O R I A L

Les activités de la Maison des Associations et de la Culture

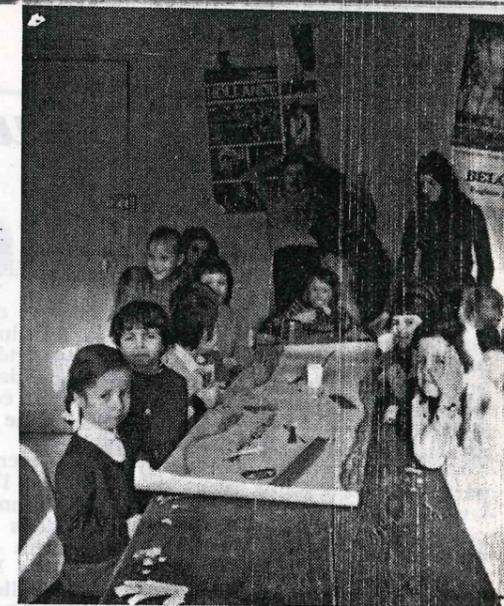
LE LOGIS, 7, rue de l'Arcade, accueille les activités pour tous les âges.

— Où vont nos enfants ?

— Au « Centre Aéré » : Le jeudi et pendant les vacances, de 8 h. 30 à 17 h. 30, ils sont heureux de vivre avec leurs moniteurs et leurs monitrices.

Répartis en sections, ils peuvent en fonction du programme prévu :

- chanter
- dessiner



Reportage « Editions T.C.L. »

- faire des poupées et des objets
- lire et écouter de la musique
- jouer à des jeux de sociétés
- regarder la télévision
- pratiquer le sport au stade
- apprendre le tennis, le volley-ball, le handball au gymnase
- déjeuner au restaurant municipal scolaire
- aller se promener à pied dans la région, ou en car
- visiter des expositions

De plus, pratiquer :

- le ping-pong, le MARDI
- le judo, les JEUDI et DIMANCHE
- se rendre à la philatélie, le LUNDI
- et au cours de danse rythmique, le LUNDI.

— Où vont nos adolescents ?

- à la philatélie, le LUNDI
- aux conférences (calendrier)
- au ping-pong, le MARDI
- à l'école de musique (calendrier)
- à la radio amateur (calendrier)
- au judo-club, JEUDI et DIMANCHE
- au gymnase, suivant les horaires des sections
- à la bibliothèque.

— Pour vous, MADAME, MADEMOISELLE :

- la gymnastique volontaire, MARDI, MERCREDI, SAMEDI
- la bibliothèque
- les réunions de travail et de détente du LUNDI et MERCREDI.

— Pour vous MONSIEUR :

- les conférences
- le bridge, le VENDREDI
- le judo-club, les JEUDI et DIMANCHE
- la gymnastique volontaire, le LUNDI
- le radio-club
- la philatélie, le LUNDI
- le ping-pong, MARDI
- la bibliothèque.

— Pour vous, les anciens :

- rendez-vous au club tous les après-midi
- sorties pique-nique annuelles
- voyages et réunions annuels
- la bibliothèque.

— Pour TOUS à partir de JUILLET 1970 :

— LE VILLAGE DE VACANCES DE LAMOURA, vous ouvrira ses portes. Ce village sera le joyau des réalisations de votre Conseil Municipal.

— **RENSEIGNEMENTS** : Mme COSSON, chargée des activités socio-éducatives.

— **BUREAU** : 7, rue de l'Arcade - Tél. 498.02.77.

Le Parc du Château de Villezooy

par Joseph JUDITH
Maire-Adjoint

Nous avons donné dans le précédent Bulletin Municipal la description du Château de VILLEROY, tel qu'il existait en 1639.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur décrivant le Parc de VILLEROY après la Révolution de 1789, avec les modifications qui y ont été apportées depuis.

Ces renseignements ont été puisés dans le remarquable ouvrage de M. Aymé DARBLAY, édité en 1901, avec l'aimable autorisation de M. Rodolphe DARBLAY.

Les acquéreurs de Villeroy ne pouvaient tirer aucun parti des intéressants plans du terrier de 1751. Les deux larges avenues plantées sans doute au commencement du règne de Louis XVI, tracées en croix dans le parc, l'une dans l'axe du clocher de Mennechy, l'autre entre la cour des Orangeries et le corps de ferme de La Verville, interdisaient tout changement important ; d'ailleurs le dessin de l'ancien parc par Louis XV n'était pas à regretter, en dehors des trois terrasses si souvent célébrées, et il ne pouvait s'agir pour les nouveaux propriétaires de les rétablir avec leurs bassins et leurs statues, la nouvelle acquisition n'ayant été faite qu'en vue de l'agrément de la chasse et de l'avantage qu'en pouvait tirer la Papeterie d'Echarcon pour faciliter ses transports avec la gare de Mennechy.

C'est pour ce dernier motif que les 48 hectares situés au dessous de la ligne de chemin de fer devenaient, à la suite de la vente, la propriété de la Société Darblay père et fils, qui exploitait la Papeterie d'Echarcon, depuis le commencement de 1883, et que les terres, bois et constructions de la partie haute furent seuls attribués à M. et Mme Paul Darblay.

On ne pouvait pas non plus reprendre les grands changements apportés par Gabriel de Neufville, dans son parc, entre 1766 et 1792, car ses traces nous ont été léguées fort incomplètes, et les larges et profondes avenues créées par lui et qu'il aurait fallu recouvrir donnaient trop de regrets : c'étaient les plus beaux chênes presque séculaires, qu'il fallait faire tomber.

La première idée des acquéreurs fut de reboiser, en suivant un plan qui respectât les grandes lignes du parc de Gabriel de Neufville et qui, pourtant, n'entraînât pas à des dépenses exagérées. On dut se contenter de convertir en étoiles les deux carrefours, formés par l'intersection des deux grandes avenues de tilleuls et par la rencontre de la plus longue de ces avenues (celle du clocher), avec une étroite allée qui, coupant le parc à peu près en deux aboutissait à un saut-de-loup sur la plaine. Huit allées, la plupart de 10 à 12 mètres de large, partent ainsi de chaque étoile.

Une avenue de toute la longueur du parc, a été tracée, au-dessus des communs, en utilisant d'abord l'emplacement de la terrasse créée vers 1772 (terrasse qui n'avait plus d'objet, depuis qu'elle était en plein bois) et aussi une chaussée qui aboutissait jadis à un vaste rond-point où s'élevait la statue de David.

Cette avenue est aujourd'hui prolongée jusqu'à la limite occidentale du parc du côté de Fontenay ; mais, de même que l'avenue du clocher, elle est coupée au droit de la grande pièce d'eau d'Echarcon par une percée large de trente mètres, qui est, pour ce dernier domaine, l'occasion d'une fort belle perspective. La vue pourra ainsi s'étendre de la grotte de coquillages d'Echarcon, jusqu'à l'angle méridional de Villeroy, entre deux rangées de Wellingtonias.

Ces deux longues avenues sont également coupées beaucoup plus près des communs par une percée du même genre, celle-ci de 52 mètres de longueur. Le tracé n'en est pas nouveau et date du dernier Duc ; on a cru toutefois devoir en modifier légèrement l'orientation pour donner un point de vue au château d'Echarcon. C'était une percée de 32 mètres de large qui comprenait deux

contre-allées de 10 mètres sans doute non plantées. Aujourd'hui c'est une triple allée de platanes qui aboutit toujours sur la plaine de La Verville, au droit d'un saut-de-loup qui ne comportait autrefois que 80 mètres, mais il a fallu, comme on le voit, en augmenter la longueur, par suite du changement de direction de cette percée.

Du côté de Mennechy, une amélioration notable a pu être apportée : la grande avenue de Villeroy à Mennechy, prolongée en 1790-91, en ligne directe, par le dernier duc de Villeroy, jusqu'à sa rencontre avec le grand chemin de Paris à Mennechy (redressé depuis la confection du plan terrier) devait être fort belle ; M. Félix Lionville plaçant à la fin du premier tiers de ce siècle pour la Papeterie d'Echarcon, estimait que le comte Friant devait en avoir tiré plus de 30.000 francs.

Cette superbe avenue ne pouvait être rétablie, l'une des contre-allées ayant été vendue à une fabrique de sucre ; la demi-lune n'aurait plus eu de raison d'être devant la grille étroite qu'on avait substituée au large accès des cours du château.

Les nouveaux acquéreurs purent échanger avec la commune de Mennechy, les deux tronçons de la vieille chaussée pavée qui longeait le parc, depuis son encoignure septentrionale jusqu'au passage des voies ferrées, contre un chemin ouvert diagonalement dans la pièce de terre située au-dessous de cette chaussée.

Cette opération n'ajoutait que deux hectares et cinquante ares au parc de Villeroy, mais donnait au public l'avantage d'abrèger de 120 mètres environ le trajet de Mennechy à Echarcon, tout en supprimant la montée vers l'ancien château, et la pente si raide vers le chemin de fer.

L'entrée principale de la propriété confine aujourd'hui cette partie du parc. Elle est formée de deux grilles d'accès séparées par un grand saut-de-loup ; les routes qui y aboutissent l'une à Mennechy, c'est l'ancienne chaussée pavée, l'autre à Echarcon c'est le chemin cédé à la commune ; enfin une troisième voie, longeant le nord du parc, va rejoindre la route de la Ferté-Alais. En arrière du saut-de-loup et fermé par lui, s'étend une vaste demi-lune sur laquelle viennent déboucher cinq larges avenues, la première au levant très courte ayant le clocher de la paroisse comme point de vue, la seconde rejoint l'extrémité orientale de la grande avenue du clocher, celle du milieu se dirige au nord vers la futaie, dite le « bois de Madame », et aboutirait si l'on ouvrait une des anciennes avenues encaissées créées par le dernier duc de Villeroy, à un saut-de-loup sur la plaine supérieure ; la quatrième allée conduit directement à la grande étoile, où se coupent les anciennes avenues du clocher et de la Verville ; enfin, la dernière occupe l'emplacement de l'ancienne chaussée pavée, et, entre deux rangées d'érables-sycomores, mène aux communs qu'elle laisse un peu à gauche, elle a plus loin, comme but final, l'axe de l'ancien château dont les substructions viennent d'être mises à jour.

Les grilles et les pilastres en grès piqué qui ornent cette entrée, étaient en 1890, près des vannes du grand canal, sur le chemin d'Echarcon, formant deux entrées de service, depuis longtemps sans objet.

On a fait sceller dans les pilastres, bordant le saut-de-loup, deux élégants chardons en fer forgé trouvés sur les parapets du petit pont qui donnait accès à cette partie du parc. Ces chardons doivent provenir de la cour d'honneur du vieux château ou des pavillons de concierges.

Ainsi s'achève la description, par M. Aymé Darblay, de l'ordonnement du parc de Villeroy, si riche de souvenirs et dont le plus bel ornement restant, est la magnifique avenue bordée de Wellingtonias avec sa si belle perspective.



Il y a Cent Ans !!!

par Joseph JUDITH
Maire-Adjoint

Le 27 mai 1867, le Conseil Municipal demande l'agrandissement de la gare de MENNECY qui ne compte pas de salle d'attente, et fait observer que le mouvement de cette gare qui est de 36.000 à 40.000 voyageurs par an, justifie la construction d'une salle d'attente, les voyageurs restant dehors quelque soit le temps.

(Bien qu'il n'en soit pas fait mention dans les comptes rendus ultérieurs, on peut penser que satisfaction a été donnée assez rapidement.)

Le 17 août 1867. Le Conseil Municipal, comme suite à la circulaire de M. le Préfet concernant la fréquentation scolaire, estime,

1° qu'il y a impossibilité d'établir le principe de la gratuité de l'enseignement, les ressources de la commune ne le permettant pas ;

2° que le nombre des élèves dans chaque classe étant au-dessous de quatre-vingts, il n'y a pas lieu de désigner d'adjoints à l'instituteur et à l'institutrice.

(Quelle tâche ardue avaient les enseignants de cette époque, et quel enseignement pouvaient-ils dispenser ?)

Le 16 février 1868. Le maire informe le Conseil Municipal que l'Agent-Voyer cantonal désirant faire l'acquisition d'un cylindre compresseur pour l'entretien des routes, spécialement affecté aux communes du canton de Corbeil, demande une participation de 142 francs à la commune de MENNECY. Le Conseil Municipal vote la dépense.

Mais, le 17 août 1868, le maire informe le Conseil Municipal que M. DARBLAY offre au canton de CORBEIL le rouleau compresseur que l'Agent-Voyer avait l'intention d'acquérir avec le concours financier des communes. Le Conseil Municipal exprime sa reconnaissance à M. DARBLAY.

Au cours de cette même séance, le Conseil Municipal est d'avis qu'il y a lieu de vendre les casques en dépôt à la Mairie, qui ne sont plus de service pour les pompiers, ni conformes au nouveau modèle et il autorise M. le maire à faire tout ce qui sera nécessaire pour vendre lesdits casques dont le prix de vente servira à payer les nouveaux casques.

(On se demande qui a bien pu acquérir ces casques réformés, si M. le maire a pu les vendre !)

ALIMENTATION GENERALE
PRIMEURS - POISSONNERIE

Maison DUPRE

9, rue du Puits-Massé — MENNECY — Tél. 498.00.62

ÉTABLISSEMENTS

Piot & Tirouflet

S. A. CAPITAL 240.000 F

SPÉCIALISTES DU PETIT
COMPRESSEUR ET ASPIRATEUR
ELECTRO-MAGNÉTIQUE
A MEMBRANE
ET DU COMPRESSEUR-ASPIRATEUR
ACTIONNÉ PAR MOTEUR
RÉSERVÉ A TOUT USAGE
ET LE CRÉATEUR ET FABRICANT
DE LA POMPE D'AQUARIUM
BEL BUL
QUI A OBTENU L'ATTRIBUTION
D'UN DES 4 OSCARS
DE L'EXPORTATION 1965
pour 250 000 pompes exportées
dont 200 000 sur les ETATS-UNIS

Siège social :

89, rue de la Croix-Nivert-PARIS (15^e)

Tél. : LEC. 87-22

Usine : 91 - MENNECY

Tél. : 498-01-13

CYCLES - CYCLOMOTEURS
— Dépositaire BUTAGAZ — **C. VIAUX**
26, RUE DE MILLY - MENNECY - TELEPHONE 498.00.47



Le ramassage scolaire

par M. P. GIBERT
Maire-Adjoint

Le transport des scolaires aux différents lieux de leur enseignement, prend, du fait de l'accroissement de la population, une importance de plus en plus grande.

Si, en 1968, soixante-trois enfants fréquentaient le C.E.G. de Ballancourt, en 1970, une quantité un peu moindre (49), est transportée à cet établissement devenu C.E.S.

Par contre, si en 1968 quatre-vingt-neuf enfants étaient scolarisés dans les Lycée et C.E.S. de Corbeil-Essonnes, le chiffre est porté cette année à cent trente-huit, soit une augmentation de plus de 55 %.

Le service intérieur (quatre fois par jour) de la Maison des Associations à l'Ecole Maternelle de « La Jeannotte » se poursuit à la grande satisfaction des familles.

Tous ces transports sont assurés avec régularité et ponctualité comme le service l'exige.

A LA GRANDE MAISON

M. CAEN - *Chemisier-Habilleur*
8, rue Saint-Spire - CORBEIL-ESSONNES - Tél. 496.16.59



LA CONSTRUCTION A MENNECY

par Maître A. GILLES
Conseiller Municipal

Si le développement des agglomérations se fait bien souvent de manière anarchique, celui de l'agglomération parisienne en est une preuve, il semble que Mennecy échappe à cet inconvénient.

De part et d'autre du centre de la cité, des ensembles d'habitation ont été édifiés d'une façon harmonieuse.

La construction a débuté à l'Ouest avec les immeubles de la Cité de l'Aviation Civile, au lieu-dit « Le Regard », ceux des « Hautes-Châttries » et des « Basses-Châttries ».

A l'Est, les ensembles de la Corbillasse, avec les nouvelles écoles et l'édification actuellement en cours de nouveaux immeubles collectifs, sont venus équilibrer le développement de l'agglomération.

Au Nord, la Résidence du Parc, nichée dans sa verdure, et le Domaine du Bel-Air, à flanc de coteau, l'ont parachevée.

Tous ces immeubles collectifs comportent des appartements destinés les uns à la propriété individuelle, les autres à la location.

Mais toutes ces constructions, si elles rendent un grand service à la population puisqu'elles lui permettent de se loger, sont des témoignages de ce monde moderne construit à angles droits. Ce sont des boîtes percées de trous, chefs-d'œuvre de la ligne droite et de l'équerre, où les habitants sont agglomérés avec tous les inconvénients trop connus qui en découlent pour eux.

Il ne faut pas oublier que le Français recherche avant tout sa tranquillité. Il a une âme de pêcheur à la ligne. Il n'aime pas être importuné par son voisin. Il n'est pas grégaire. Il est individualiste. Il y a bien longtemps que la remarque en a été faite, et le cours des âges n'a pas changé ce caractère de la race qui lui a joué bien des tours. Et son rêve est d'avoir une maison à lui, avec si possible un jardin.

D'autres projets sont en cours d'étude, et notamment vers le Sud-Ouest un projet dont la réalisation serait aussi souhaitable que grandiose.

Ainsi, dans toutes les directions et presque symétriquement, de part et d'autre du centre, le développement de la cité se poursuit, et mon vieux village, au temps des autoroutes, des grands ensembles et des fusées, ne risque pas de rester silencieux et endormi, témoin d'un passé mort.



QUELQUES CHIFFRES DE GESTION

par Raymond NICE
Conseiller Municipal
Rapporteur de la Commission des Finances

MENNECY, en ce début de 1970, compte d'après le dernier recensement, environ 4 800 habitants, c'est-à-dire que nous arrivons au chiffre de population que nous avons prévu dès 1965.

Mes collègues vous ont entretenu, dans les précédentes Editions de ce bulletin, de l'évolution de notre Cité depuis ces dernières années, des réalisations qui ont été faites, et de celles qui restent à faire.

Toutes ces réalisations ont été menées à bien, grâce à la sagesse de ceux qui ont charge de ménager les deniers communaux.

Pour la compréhension par tous, de ce qui suit, je ne vais pas dépouiller les budgets des années 1965 et 1969, mais tout simplement, vous donner quelques chiffres, qui vous permettront de suivre l'évolution de la masse budgétaire de notre ville et d'établir une comparaison entre ces chiffres et les réalisations que vous avez constatées.

Voici donc un tableau des DEPENSES effectuées au cours des années :

1965	517 876 francs
1966	559 122 francs
1967	750 153 francs
1968	958 861 francs
1969	1 191 192 francs

Les centimes additionnels pour ces mêmes périodes ont été :

1965	46 940
1966	47 690
1967	48 002
1968	53 584
1969	69 635

soit une augmentation de la masse budgétaire entre 1965 et 1969 de 130 % alors que le nombre des centimes n'a progressé que de 48,34 %.

Après ce court mais rigoureux exposé, vous pouvez constater que votre commune est gérée sainement et qu'aucune dépense n'est engagée, sans qu'en contrepartie, celle-ci soit couverte par des recettes correspondantes. C'est la voie dans laquelle nous nous sommes engagés lorsque nous avons brigué vos suffrages, et c'est dans cette même voie que nous continuerons pour le bien-être de vous tous.

Studio - MARTIN

3, rue Blanchard (à côté de la Poste) - 91 - BALLANCOURT - Tél. : 498-20-49

Distributeur exclusif

PHILIPS

RADIO — TELEVISION — ELECTROMENAGER — MAGNETOPHONE — PHOTO — CINE



"AU COUP DE ROULIS"

« Chez Jacqueline »

B A R RESTAURANT
23, rue de la Fontaine - MENNECY - Tél. 498.00.07

MIETTES D'HUMOUR :

Les inconvénients causés par l'extraction de la tourbe, il y a près de 200 ans

par Maître A. GILLES
Conseiller Municipal

Aujourd'hui, dimanche 28 décembre 1783, les syndics, Marguilliers Collecteurs et principaux habitants des Paroisses de Mennecy, Chef-lieu du Duché de Villeroy, de Villabé, Ormoy, Echarcon, et Fontenay-le-Vicomte, faisant partie du Duché de Villeroy, se sont assemblés dans leur Paroisse, à la convocation du Syndic et au son des cloches, et ensuite se sont transportés à Mennecy et sont comparus en l'Etude et Pardevant le notaire Royal au Baillage, et duché pairie de Villeroy.

Lesquels ont déclaré qu'ils se rappellent avec effroi toutes les calamités que produisit il y a 25 ou 30 ans, dans toutes

les paroisses qui avoisinent le Château de Villeroy, l'entreprise d'une compagnie qui sous le prétexte d'un privilège obtenu par un nommé Porro, est venu s'emparer d'une partie des prairies, dépendances des paroisses de Mennecy, d'Echarcon, Ormoy, et Lisses, où elle a fait tirer pendant plusieurs années une quantité immense de tourbe qui a été brûlée pour la convertir en charbon. Il sortit alors de ces tourbes embrasées des colonnes épaisses de fumées qui pénétrèrent partout où les vents les portèrent ; l'air en fut corrompu et infecté, au point que tous les individus du canton, ne pouvant s'accoutumer à cette odeur puante et malsaine en furent très incommodés. Cela, joint à ce que les eaux stagnantes dans les endroits marécageux d'où ces tourbes avaient été extraites s'étant croupies et devenues infectes ont exhalé un mauvais air qui a causé dans les pays où les brouillards sont épais et fréquents, et surtout dans les paroisses de Mennecy et d'Echarcon, des maladies contagieuses et la mortalité pour plus de 80 chefs de famille des dites paroisses, qui en ont été les malheureuses victimes.

Qu'indépendamment de ce fléau, toutes les denrées et surtout le fruit des vignes furent gâtés par la fumée des tourbes et la corruption de l'air. La compagnie des tourbes s'étant ruinée dans cette entreprise fut obligée alors d'y renoncer et d'acheter des particuliers tous les vins que la fumée des tourbes avait gâtés et corrompus avant la récolte.

Les comparants se croyaient délivrés de ce malheureux fléau dont le souvenir sera transmis à leur postérité, lorsqu'ils ont appris qu'une nouvelle compagnie avait obtenu sous le nom d'un nommé Delatour un privilège en vertu duquel cette compagnie est venue s'établir l'été dernier dans un pré appartenant au sieur Dangerville où elle a déjà fait tirer une quantité de tourbe.

Les comparants observent qu'il règne presque tous les étés des fièvres dans les environs de Villeroy, mais que la fouille qu'on a faite cette année a augmenté le mal. Les fièvres ont été plus opiniâtres, la malignité s'y est mêlée, les morts ont été plus nombreux, et même plusieurs des ouvriers employés à la tourbe ont été les victimes de ces fouilles meurtrières.

La consternation est générale à ce sujet dans tout le pays et tous les cantons sont encore menacés de cette calamité.

Dans cette fâcheuse circonstance, les comparants n'ont d'autre ressource que de porter au Conseil du Roi, leurs justes et très respectueuses représentations. Ils s'y adressent avec confiance.

AUTOCARS GIBERT

EXCURSIONS

75, rue Jean-Jaurès MENNECY (Essonne)

Téléphone 498.01.25

Plomberie



Chauffage

Maurice BEUCHER

ARTISAN

Installateur dépositaire agréé «PRIMAGAZ »

31, rue Jean-Jaurès - 91 - MENNECY - Tél. 498-04-42

MARBRERIE GÉNÉRALE

Travaux dans tous cimetières
Entretien de Sépultures

Henri BOTTE

Construction de caveaux tous types
Pose de granit et granteau dans tous cimetières

Route Nationale 191 - MENNECY

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Maurice LEGRAND

8, rue de l'Arcade — MENNECY — Téléphone 498.00.97

BOULANGERIE PATISSERIE

A. GOBBÉ

3, rue de Milly - MENNECY - Téléphone 498.00.16



LA VOIRIE

Conseiller Municipal
par André VIOLETTE

Il n'y a pas de bulletin municipal sans un compte rendu sur les activités du service de la voirie et sur l'importance des travaux réalisés depuis le précédent bulletin.

Côté travaux, le programme de remise en état de nos voies communales s'est poursuivi au rythme de nos moyens financiers. Les dépenses en ce domaine ont été très importantes. Il a fallu déjà assainir notre groupe scolaire de la Jeannotte en faisant établir un collecteur important vers la rue Jean-Jaurès par le chemin n° 19 des Bas-Clos-Renault. Ce collecteur servira dans un avenir proche à l'assainissement de la partie Est du territoire communal. La rue Canoville et la partie basse de la rue Jean-Jaurès ont été refaites entièrement, égouts, chaussée et trottoirs. Ce fut ensuite le tour du Chemin-Herbeux vers l'Ecole de la Jeannotte avec l'aménagement du carrefour des rues de Bel-Air, du Parc et du Clos-Renault. La rue de Milly a eu ses trottoirs refaits, bordures et revêtement ; de même que les trottoirs de la place de la Mairie. La chaussée de la traversée de MENNECY par la route départementale n° 153 (Rue du Général-

Leclerc à rue de Milly) a été revêtue d'un tapis bitumeux. L'Avenue de Villeroy voit maintenant à son tour une remise en état qui s'imposait, avec la création d'un parking à l'usage des voyageurs de la S.N.C.F. venant en gare avec leur voiture personnelle.

Et nous n'avons pas tout fait ; il en reste beaucoup. Il y a entre autres la rue Jean-Jaurès qui attire nos soucis et nous voudrions dès que possible, donner satisfaction à ses riverains. Il y a aussi la rue de Bel-Air qui doit être refaite en tout, mais au préalable il va falloir remplacer la conduite de distribution d'eau qui est hors d'usage.

Tous ces travaux ont été exécutés ou seront réalisés par une entreprise de Travaux Publics, mais il en est certains qui ont été effectués par notre équipe communale. Dernièrement nos cantonniers ont rechargé en cailloux et grave de route, le Chemin de la Manufacture et la rue des Clos-Renault qui étaient devenus de vrais borborygmes.

Un petit mot sur la circulation. Nous pouvons constater que les usagers automobilistes se sont petit à petit disciplinés. Le stationnement unilatéral alterné est mieux respecté et nos trottoirs sont moins endommagés. Le Conseil Municipal est très sensible à cette attention.

Le personnel du service de voirie est toujours très dévoué à son poste et nous pouvons constater que notre commune est bien tenue été comme hiver. Par temps de neige et de verglas, l'épandage du sel et du sable se fait mécaniquement, ce qui permet un dégel rapide des chaussées. En plus des tâches habituelles qui comprennent le nettoyage des rues, l'entretien du stade et du cimetière et le montage du marché, nos ouvriers communaux ont aussi, par l'expansion de notre commune l'entretien des bâtiments et installations qui s'accroissent. La surveillance des chaufferies des groupes scolaires, le transport du matériel communal en maintes occasions ; la façon de petits travaux tels que maçonnerie, peinture, vitrerie, taille des végétaux, sont autant de services à mettre à leur actif.

Voilà en bref nos activités dans le domaine de la Voirie, et nous ferons toujours le nécessaire pour donner satisfaction à tous, dans la mesure de nos moyens.

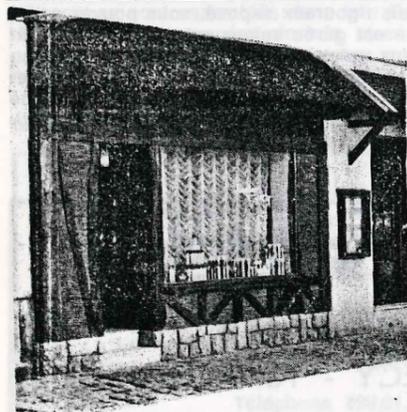
AU PERRUQUIER DE MADAME

AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ
COIFFURE DAMES
PARFUMERIE

Dépositaire : Jacques FATH - Produits de beauté : Dr FAUST
BIJOUTERIE FANTAISIE - POSTICHES

4, place de la Mairie - MENNECY

Téléphone 498-01-85



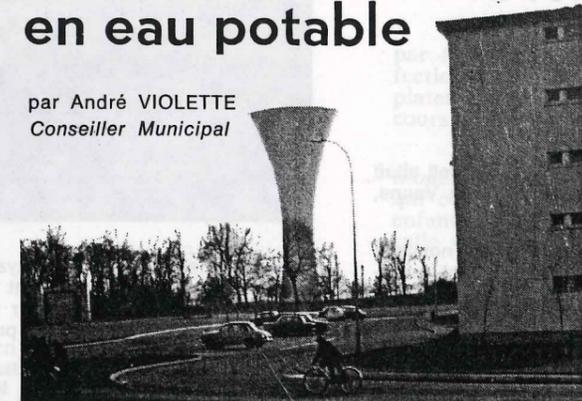
Forage à MENNECY

COUPE GÉOLOGIQUE

- 1,00 Terre végétale
- Sable argileux rouge 4,00
- 5,00 Calcaire fissuré
- Calcaire et silex - Pertes 10,00
- Marne jaunâtre 12,50
- Argile verte 14,50
- Marne jaunâtre et passages calcaires 17,46
- Marne jaune et verte 20,00
- Marne bleuâtre légèrement sableuse 26,85
- Marne bleuâtre, traces calcaire 28,02
- Calcaire très dur avec petits passages de marne bleuâtre 35,00
- Calcaire très dur 38,50
- Calcaire très dur et marne grise 39,50
- Calcaire moins dur avec marne blanchâtre 42,85
- Craie avec petits passages de calcaire très dur 45,85
- Craie avec passages calcaires 52,00
- Marne brune, verte et rouge et calcaire brun et beige 55,00
- Calcaire beige, pass. de marne 56,40
- Calcaire et craie, passage très dur 62,30
- Calcaire marn. beige, pass. dur 63,24
- Calcaire marneux beige 69,24
- Calc. grisâtre, marne verdâtre et brune 70,00
- Calcaire marneux gris blanc 75,20
- Calcaire grisâtre, avec marne grisâtre légèrement sableuse 77,70
- Calcaire grisâtre, avec marne grisâtre, bleuâtre et sable grossier 86,00
- Sable gris blanc grossier 91,25
- Sable gris blanc grossier et aggloméré 96,00
- Sable gris brun aggloméré et lignite 103,10
- Argile grise plastique 105,00

L'ALIMENTATION en eau potable

par André VIOLETTE
Conseiller Municipal



Le nouveau château d'eau (Photo T.C.L.)

Notre ancien château, avec ses 240 mètres cubes devenait insuffisant. Nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'en construire un autre plus important et de forer un puits à grande profondeur et d'un grand débit.

Ce nouvel édifice domine la vue panoramique de MENNECY et est visible à bien des kilomètres.

D'une hauteur d'environ 45 mètres, il possède un réservoir de 2 008 mètres cubes. En recherche d'esthétique, il a été construit en forme hyperboloïde, son diamètre au sol est de 10 m 50, il est de 7 m 50 à la partie la plus étranglée, et de 19 mètres au sommet. Le réservoir d'une hauteur de 14 m 50 est supporté par une tour de 30 mètres. A l'intérieur de cette tour, un escalier hélicoïdal a été construit en corniche contre la paroi, permettant l'accès sur la plate-forme au-dessus du bassin.

Ce nouveau Château d'Eau a été construit au lieu-dit « Le NIEBLET », près du chemin rural N° 13 de « LA BUTTE DU MONT-VRAIN ». Le puits qui l'alimente est foré à quelques mètres du pied de l'ouvrage. Il a une profondeur de 106 mètres. Son débit horaire est de 64 mètres cubes. On peut voir ci-contre, la coupe géologique du terrain donnant la définition des différentes couches traversées avant d'atteindre le niveau de la nappe aquifère. Celle-ci doit assurer un débit convenable et l'eau extraite répondre, après analyse, aux qualités requises pour la consommation.

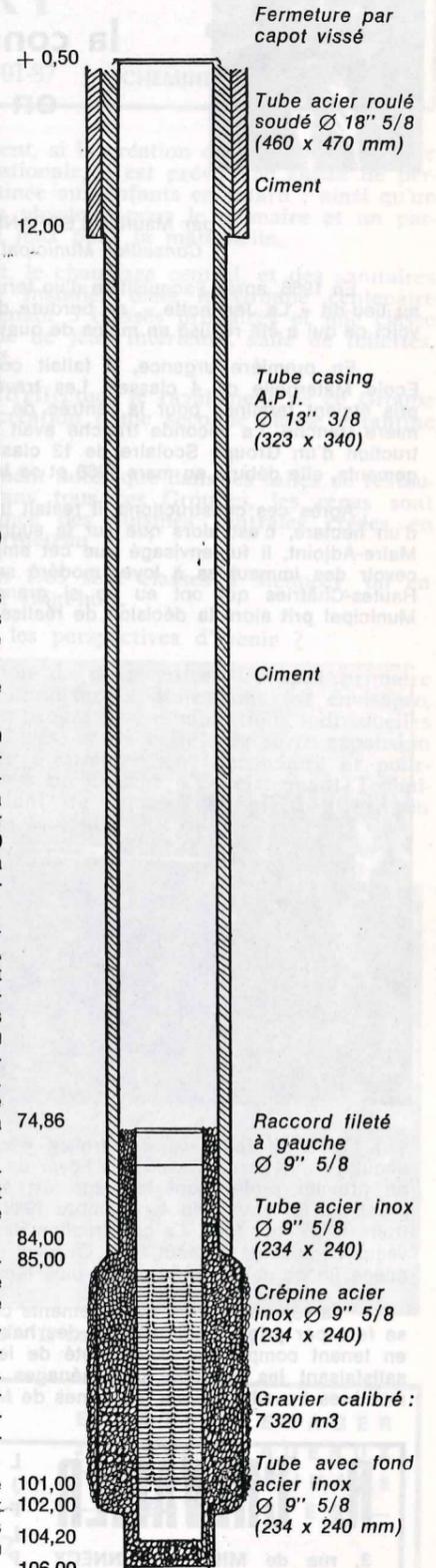
Nous pouvons voir également, la coupe de l'ouvrage en sol avec ses différentes sections de tubage et sa crépine qui ne mesure pas moins de 30 mètres de profondeur.

Le raccordement au réseau de distribution est assuré par une canalisation de 300 m/m, empruntant le chemin rural N° 13 et rejoignant la conduite qui longe la route nationale 191 à hauteur de la rue de la Sablière.

Ainsi équipés, nous pensons pouvoir alimenter suffisamment pendant longtemps les usagers de notre ville. Mais si, dans l'avenir, la consommation s'accroît considérablement, il faudra reconsidérer le problème et peut-être envisager le raccordement à une station de traitement des eaux de SEINE.

Il est certain que l'alimentation en eau potable sera de plus en plus difficile, en raison de l'épuisement des nappes souterraines qui sont grandement sollicitées et de la pollution des eaux de ruissellement. C'est un problème crucial dont la solution est loin d'être trouvée.

COUPE DE L'OUVRAGE





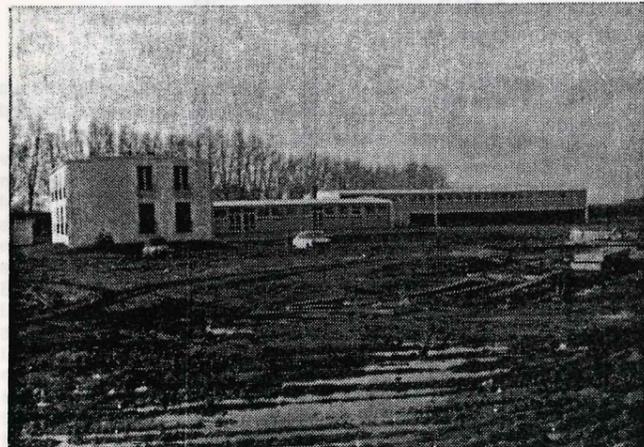
Où en est la construction en 1970

par Maurice LEGRAND
Conseiller Municipal

En 1966, après l'acquisition d'un terrain de 18 000 m² situé au lieu-dit « La Jeannotte », en bordure des Eaux de la Vanne, voici ce qui a été réalisé en moins de quatre années :

En première urgence, il fallait construire une nouvelle Ecole Maternelle de 4 classes. Les travaux rapidement entrepris étaient terminés pour la rentrée de 1967. C'était une première tranche. La seconde tranche avait pour objectif la construction d'un Groupe Scolaire de 12 classes primaires et 4 logements, elle débuta en mars 1968 et se termina en février 1969.

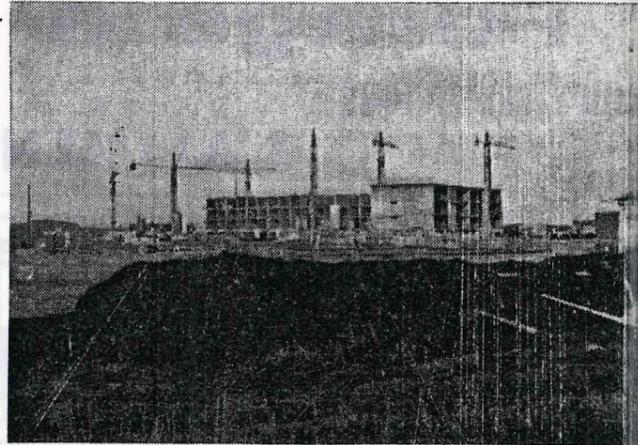
Après ces constructions, il restait un terrain libre de plus d'un hectare, c'est alors que sur la suggestion de M. JUDITH, Maire-Adjoint, il fut envisagé que cet emplacement pourrait recevoir des immeubles à loyer modéré semblables à ceux des Hautes-Châturies qui ont eu un si grand succès. Le Conseil Municipal prit alors la décision de réaliser ce projet et chargea



son Maire de faire les démarches nécessaires pour le faire aboutir, il prit contact avec le « Foyer du Travailleur » promoteur du premier projet dont le siège est à Ris-Orangis. L'accord préalable fut obtenu le 4 novembre 1968 et le Permis de Construire le 22 mai 1969. La construction des 8 immeubles de 4 niveaux commença en août 1969. On peut espérer qu'elle sera terminée fin de cette année ou au plus tard début de 1971.

La répartition des 163 logements composant cet ensemble se fera par priorité au bénéfice des habitants de notre localité, en tenant compte de l'ancienneté de leurs demandes puis en satisfaisant les requêtes des ménages de l'extérieur dont les membres travaillent dans les usines de MENNECY, dont certains

R. CHEVALIER LIBRAIRIE
JOURNAUX
PAPETERIE
LAYETTE
PARFUMERIE
3, rue de Milly - MENNECY

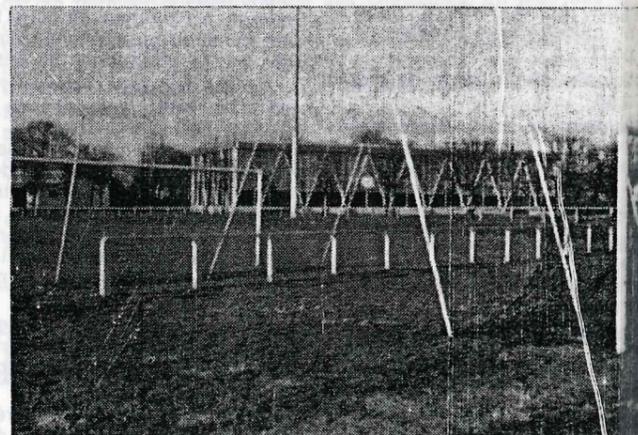


sont d'anciens administrés ayant la nostalgie du lieu de leur ancienne habitation, en tenant compte, bien entendu, de la réservation d'appartements pour les employés des usines qui ont participé au financement du projet par leur versement du 1 % obligatoire.

On doit aussi signaler le programme en cours de réalisation de la Société Civile Immobilière « Le Hameau de Mennechy » qui comporte la construction de 19 pavillons en accession à la propriété dans un terrain situé en bordure de la route nationale 191 entre l'ouvrage des Eaux de la Vanne et l'usine SINDEX. Ces pavillons seront occupés dans un proche avenir.

Enfin 8 pavillons individuels ont été construits en 1969 dans différents secteurs de notre ville.

Pour terminer, il est bon de porter à la connaissance de nos habitants qu'un important programme, en cours d'approbation, doublera dans les prochaines années la population de Mennechy, les équipements nécessaires iront de pair et si tout se réalise comme nous le prévoyons, il fera bon vivre dans notre petite ville.



Photos « Editions Tourisme et Collectivités Locales »

DENEUX
GRAINS, ENGRAIS ET AMENDEMENTS
DU HUREPOIX
4, rue du Petit-Mennechy - 91 - MENNECY
Téléphone 498.00.01

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT - INSTALLATION - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL

DEPANNAGE
●
CHAUFFE-EAU
●
CHAUDIERE

Maison BRASSART

Technicien et Thermicien
68, rue Canoville - MENNECY - Tél. 498-01-87

MAÇONNERIE
●
CARRELAGE
●
CHEMINEES TOUS STYLES



Nos Écoles

par M. R. CHANGENET
Conseiller Municipal

En 1965, nous avions, en locaux scolaires, deux groupes, l'un datant de 1870, l'autre de 1959.

Devant l'accroissement de la population, la municipalité s'est attachée dès 1963, à prévoir l'accueil des nouveaux élèves de Mennechy. Pour ce faire, une solution évidente : construire.

Hélas ! ce fut trop long pour obtenir l'approbation de nos projets par l'Administration.

Dans l'attente, il a fallu, pour assurer les rentrées de 1967 et 1968, se résoudre à installer deux classes préfabriquées, non subventionnées, et à occuper les moindres recoins inutilisés dans les écoles. C'était, bien sûr, une solution de remplacement, incompatible avec l'intérêt de nos enfants. Il fallait penser à un nouveau groupe scolaire et dégager son financement. C'est ainsi que pour le projet « Maternelle et Primaire », réalisé sur le terrain de la « Jeannotte », 2.900.000 francs ont été nécessaires, sur lesquels la subvention d'Etat n'a été que de 48 % environ, laissant au budget communal la grosse charge de plus de la moitié de la dépense.

Près de deux hectares de réserve foncière ont été acquis et le Groupe a été construit sur 9.000 mètres seulement.

Le Conseil municipal souhaitait que la construction soit faite en « traditionnel », mais les retard administratifs ont contrarié nos projets et nous ont contraint d'opter pour la construction industrialisée moderne.

Ce Groupe comporte trois corps de bâtiments :

1° Un bâtiment de 10 classes primaires et 2 polyvalentes, une salle de réfectoire, un bureau de direction, une salle médicale, un préau semi-extérieur.

2° Un bâtiment de 4 classes maternelles, un bureau de direction, une salle de repos, une salle de toilettes, une salle à manger, une salle de jeux intérieure.

3° Un bâtiment de 4 appartements destiné à loger le directeur et directrice et autres membres du corps enseignant.

QUINCAILLERIE
— MENAGE —
— CHAUFFAGE —
MAROQUINERIE

L. DEWOLF

2, rue de l'Arcade - MENNECY - Tél 498-01-47

ELECTROMENAGER
JOUETS - CADEAUX
TOUT LE JARDINAGE
— PEINTURES —

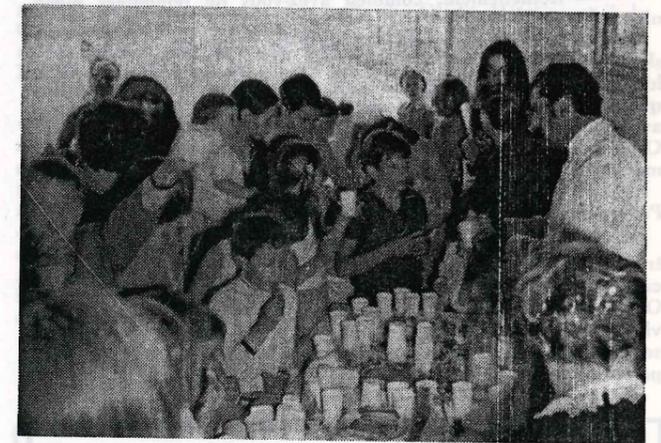


Photo « L. Lemesle » Mennechy

En complément, si la création du poste est accordée par l'Education Nationale, il est prévu une classe de perfectionnement destinée aux enfants en retard ; ainsi qu'un plateau d'évolution physique pour le primaire et un parcours extérieur de jeux pour la maternelle.

Parallèlement, le chauffage central, et des sanitaires modernes ont été installés dans le Groupe centenaire qui compte maintenant 5 classes primaires et une classe enfantine avec salle de jeux intérieure, salle de toilettes, salle de restaurant.

Il est prévu d'effectuer le ravalement de ce Groupe courant 1970. La création d'une seconde classe enfantine est envisagée.

Il faut également noter que dans les salles de restaurant aménagées dans tous ces Groupes, les repas sont servis en provenance des cuisines centrales créées en 1966 à l'école « Ormeteau ».

Il y avait en 1965 sept classes à Mennechy, on en compte aujourd'hui vingt-huit.

Quelles sont les perspectives d'avenir ?

La construction de deux autres Groupes primaire et maternelle aux importantes dimensions est envisagée, elle s'insère dans un programme d'habitations individuelles sur de grandes surfaces, et de cette très forte expansion il naîtra un Collège d'Enseignement Secondaire et pourquoi ne pas penser à un Collège d'Enseignement Technique qui rendrait tant de service dans le contexte du Canton.

Ici Pierre Bonte,

Même si vous n'êtes pas directement mêlé à la vie municipale, vous savez sans doute ce qu'on appelle un Syndicat intercommunal. C'est l'association de plusieurs communes pour réaliser ensemble une opération d'intérêt commun.

La petite commune de LAMOURA, dans le Jura, à 13 km de la frontière suisse, à 17 km de Saint-Claude et à 1 156 m d'altitude, est depuis peu le siège du plus grand syndicat intercommunal de France. Avant de vous parler de ce syndicat très original, comme vous le constaterez, je laisse à M. le Maire de Lamoura, M. Dalloz, vous présenter sa petite commune de 220 habitants :

— C'est une des communes les plus hautes du Jura, faite de fermiers qui ont vécu jusqu'à présent d'agriculture, d'élevage ; le lait pour faire le « bleu », qu'on appelle le Bleu du Jura qui s'appelait le « gex ». En plus, autrefois, les gens vivaient en dehors de l'élevage de l'industrie du lapidaire qui était la taille de la pierre fine, à domicile. Ces deux choses qui allaient très bien ensemble, parce que les gens soignaient leurs bêtes le matin et le soir, et dans la journée, ils avaient tout le temps pour faire ce travail chez eux à domicile, à la cuisine comme on appelait ça. Il y avait deux ou trois établis, là, on les appelait des établis pour tailler la pierre.

Roger Arduin :

Et toute la famille travaillait la pierre ?

— Toute la famille. Les gosses quand ils quittaient l'école à douze ans, apprenaient le métier et étaient tous aux établis. Cela ne gagnait peut-être pas énormément, mais les goûts n'étaient pas les mêmes que maintenant. Un peu de jardinage, un peu de choux-raves, un peu de choux, ils avaient le cochon dans le saloir. Ils achetaient la farine l'hiver, la barrique de vin et les marrons, et ils passaient l'hiver comme ça.

Pierre Bonte :

Telle était donc la vie du village de Lamoura jusqu'en 1930, 1935 environ, mais depuis une dizaine d'années, le village évolue et cela, comme va vous le dire M. le Maire et M. Mandrillon, grâce aux sports d'hiver.

— Le village renaît évidemment grâce au ski qui est exploité maintenant de plus en plus.

R. Arduin :

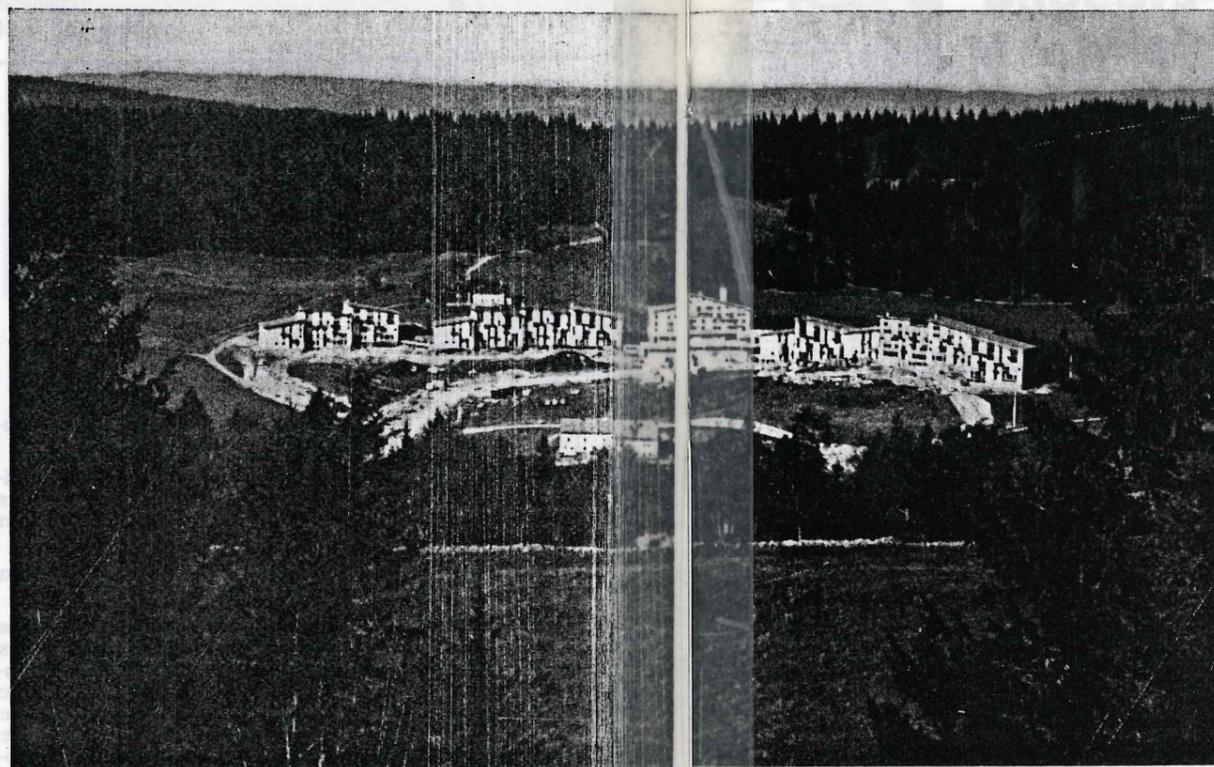
— Actuellement, combien avez-vous de remontées mécaniques ?

— Actuellement, nous avons deux babys et un grand télésiège d'un km. Et la station de Lamoura s'est d'autant plus développée que nous bénéficions d'un enneigement idéal, c'est-à-dire qu'à 1 100 m d'altitude comme nous avons à Lamoura, nous avons un enneigement qui correspond à 1 800 m dans les Alpes. C'est le meilleur enneigement du Haut-Jura avec l'ensoleillement maximum.

Pierre Bonte :

— Et l'expansion de ce petit village de Lamoura va se trouver encore renforcée par la création justement de ce syndicat intercommunal dont je vous parlais au début de l'émission. Onze villes françaises dont la population globale représente environ 700 000 habitants, se sont, en effet, associées pour réaliser à Lamoura un gigantesque village de vacances dont va vous parler Monsieur Dubouin.

LAMOURA... BONJOUR MONSIEUR LE MAIRE



~~~~~  
par  
Pierre  
BONTE  
~~~~~

L'architecte en chef :

— Mais effectivement nous bâtissons actuellement un village de vacances qui sera quatre fois plus important que le village de Lamoura lui-même, puisque Lamoura ne compte que 220 habitants, alors que nous contruisons un village de 1 000 lits.

Ce village est en cours de construction sur un terrain de 32 hectares ; les 1 000 lits sont répartis en 12 bâtiments de 44 ou 88 lits chacun. Tous ces bâtiments sont reliés par une galerie couverte qui passe partiellement en sous-sol et qui permettra de relier tous les bâtiments entre-eux d'une part, et d'autre part, d'accéder directement au bâtiment central qui groupe tous les services généraux : le restaurant prévu pour mille couverts et d'autre part, tous les locaux de loisirs, je cite salon de réception et de réunion, la bibliothèque, la salle de spectacle polyvalente, etc...

Pierre Bonte :

— Cela dit, comment se compose le syndicat intercom-

munal qui a entrepris la construction de ce centre de vacances ; écoutez M. Robert, Maire de Mennecey, dans l'Essonne, et Président du syndicat :

— Nous étions de nombreuses communes en France à avoir les mêmes besoins sur le plan de vacances sociales et ce syndicat intercommunal qui est unique en France puisque c'est sûrement celui qui groupe la population la plus forte, groupe onze communes :

Rennes, Angers, Chalons-sur-Saône, Chauny, Longjumeau, Lorient, Marly-le-Roi, Sartrouville, Suresnes, Saint-Dizier, Troyes, et également, en ce qui concerne le département de l'Essonne, un syndicat qui s'est constitué autour de ma commune composé des communes de : Bondoufle, Courcouronnes, Evry, Ris-Orangis, et Mennecey.

R. Arduin :

— Mais comment des communes aussi différentes les unes des autres ont-elles pu se rencontrer ?

— Dès 1966, les élus de Lamoura et des communes avoisinantes, l'Administration elle-même, celle de la sous-Préfecture de Saint-Claude et celle de la Préfecture du Jura, ainsi que le Conseil général, ont décidé de mettre en valeur le site de Lamoura qui est un site extraordinaire sur le plan hivernal, mais qui également, présente des avantages extraordinaires dans les autres saisons.

R. Arduin :

— Et comment va fonctionner ce village ?

— Chaque commune aura son chalet permettant de loger 88 personnes tous les jours. Dans ce chalet, elle y apportera la personnalité de la région et de la ville qu'elle représente. Et les intéressés s'adresseront à leur commune. La commune paiera pour l'intéressé à charge pour elle de se faire rembourser une somme, investissement compris, qui ne saura excéder 18 F par jour. Il est évident que dans la mesure où elle enverra des enfants ou des familles nombreuses ou des gens âgés, les choses se feront en fonction des revenus de ces personnes là.

R. Arduin :

— C'est-à-dire qu'au maximum les habitants de la commune paieront 18 F par jour, pour venir dans ce village de vacances, mais qu'éventuellement, la commune pourra leur faire payer moins et prendre à sa charge une part du coût de ces vacances.

— C'est absolument exact et je puis vous dire que les gens retraités pourront fréquenter nos installations pour le prix de leur retraite.

R. Arduin :

— Mais ce village est destiné à fonctionner toute l'année ?

— Toute l'année moins un mois et demi, qui permettra le recyclage des services d'accueil, mais nous prévoyons d'avoir tous ceux qui aiment la neige, des plus petits jusqu'aux plus grands, du 15 décembre jusqu'à Pâques. Après Pâques, nous y enverrons les personnes retraitées. Ensuite les familles viendront en juillet, août et septembre et c'est ainsi que cette opération très importante sur le plan financier sera rentable parce qu'elle fonctionnera 10 mois par an.

P. Bonte :

— J'ajoute de mon côté, que le financement de l'opération a pu être réalisé grâce à une subvention du Commissariat général au Tourisme et à des prêts du Crédit Hôtelier et à la Caisse des Dépôts et Consignations. Quant à la petite commune de Lamoura, quel bénéfice retirera-t-elle de cette opération ? Ecoutez donc M. le Maire :

— « Nous comptons beaucoup sur cette implantation de village de vacances car, vu son importance, certainement nous aurons des améliorations de route, vu du trafic qu'il y aura, un déblaiement des neiges bien mieux assuré, des relations téléphoniques, j'insiste là-dessus, car on ne peut bientôt plus téléphoner. Pour les gens qui voudront vendre du terrain, inutile de dire que cela a donné une plus-value et a créé énormément d'emplois dont le village de vacances aura besoin. Parce que ce sera la porte ouverte à de jeunes ménages, à des moniteurs pour l'école de ski et puis, malgré tout, cela transformera la région en tous points.

(Emission du 5-10-1968).

Avec l'aimable autorisation de : « EUROPE N° 1 ».

SERRURERIE — FERRONNERIE
CHARPENTE METALLIQUE
FERMETURES ET CLOTURES METALLIQUES

André VIOLETTE

6, rue Général-Leclerc — MENNECY — Tél. 498.01.08

ELECTRICITE GENERALE

Electroménager

Dépannage

Entretien

Lumière

Force

Bernard KUNTZ

9, rue de la Sablière

91 - Mennecey

ARMURERIE — COUTELLERIE

ARMES ET MUNITIONS

— REPARATIONS —

ARTICLES DE CHASSE

ARTICLES POUR CHIENS

— COUVERTS —

ET PLATERIE INOX

CORBEIL-ESSONNES

j.-f. daguin

Anc. Maison CHALOT

8, rue Notre-Dame

Téléphone 496.00.97

ELECTRO INDUSTRIE DE MENNECY

INSTALLATION — VENTE — DEPANNAGE

Electricité - Protection Vol et Incendie

R. MAURY

27, rue des Chatries

MENNECY

Société MIGNON et Fils

« La Dauphine »

25-27, boulevard Henri-Dunant
CORBEIL (Essonne) - 91 Tél. 496.39.81 - 496.24.81



La Fanfare de Mennechy

par Gilbert LOUET, Directeur
Conseiller Municipal

1969 a été pour nos musiciens une année fertile. En effet, après la Fête du « Petit vin blanc » à NOGENT, la Fanfare s'est produite à DRAVEIL, à COLOMBES, à VIGNEUX, faisant ainsi rayonner les couleurs de MENNECHY. Bien sûr, elle prête son concours dans les communes voisines et surtout à MENNECHY, où, malgré certaines réticences, elle conserve sa place dans le cœur des Menneçois.

La politique des jeunes, entreprise il y a cinq ans, commence à donner de bons fruits ; je n'en veux pour preuve que notre traditionnelle messe de Sainte Cécile, où les principaux pupitres étaient tenus par des jeunes. La clique placée sous la direction de M. Lucien GAUTHEREAU fait de gros efforts pour se maintenir, tant en effectif qu'en qualité. Quel dommage que les jeunes n'aient pas plus de courage pour continuer et mener à bien ce qu'ils entreprennent.

Malgré tout, la FANFARE est en bonne santé avec ses 103 ans. Que ceux qui œuvrent pour sa bonne tenue trouvent ici les meilleurs de nos remerciements.

Ambulances Modernes

JOUR ET NUIT

33, rue Général-Leclerc
96, rue Saint-Spire

Téléphone : JOUR 496.00.52
NUIT 496.05.71

VOITURE "ID 19" TOUT CONFORT
TRANSPORTS A GRANDE DISTANCE

Recouvrement direct auprès de la Sécurité Sociale

L'École de Musique

par Gilbert LOUET, Directeur
Conseiller Municipal

Depuis cinq ans est ouverte à MENNECHY une Ecole de Musique. Faisons un rapide bilan. 72 enfants se sont inscrits à ce jour à l'Ecole. Peut-être direz-vous, c'est peu ; je vous dis, c'est bien. Combien en reste-t-il ? Huit sont actuellement sur les rangs de la Fanfare, avec une certaine réussite. Quatorze sont des élèves de première année de solfège. Où sont les autres ? Hélas, là encore le courage leur a manqué, en général. Certes il y a aussi les départs, cependant, peu d'élèves sont réellement assidus.

Le solfège est appris sous la direction d'un jeune dont la compétence n'est pas à mettre en doute, l'amitié d'Alain ANTONE pour ses élèves est aussi un atout.

Une classe d'accordéon est ouverte depuis le 1^{er} octobre 1969, elle est dirigée par M. André LAZARSKI.

Lorsque vous saurez que pour 1969, l'Ecole de Musique a reçu 1040 francs, vous saurez pourquoi il ne nous est pas possible d'aller plus haut dans notre organisation. Peu de gens acceptent de donner des cours à 3,30 F de l'heure. Par contre, sachez que les cours sont gratuits pour les enfants.

Vous connaissez notre Ecole, notre meilleure récompense sera une fréquentation nombreuse et assidue.

Pompes Funèbres Générales

Concessionnaire du service extérieur
des Pompes Funèbres de
MENNECHY

S'adresser à CORBEIL-ESSONNES

33, rue Général-Leclerc

ou

96, rue Saint-Spire

Téléphone 496.00.52

Toutes démarches et formalités évitées aux familles



Les activités du corps des Sapeurs- Pompiers

par le Capitaine René DHONT
Commandant de la Compagnie
Conseiller Municipal

L'effectif actuel du Corps est de 23 Sapeurs pour un effectif légal de 26. La fluctuation du personnel résulte de départs en retraite et démission de deux sapeurs, compensés par l'incorporation de nouveaux sapeurs.

En 1969, 24 sorties ont été effectuées, plus 2 fausses alertes, se décomposant en : 4 opérations diverses, 6 feux, 4 feux de cheminée, 2 brancardages ou assistance à blessé, 7 enlèvements de nids de guêpes, 1 sauvetage d'animaux.

Le Corps a réalisé aussi différents travaux : Etude et réalisation de la moto-pompe n° 3 à mousse. Révision de la moto-pompe n° 2, modification de son système de projecteur et peinture. Peinture de la moto-pompe n° 1 et du premier secours. Montage d'un moteur Bernard sur le groupe d'épuisement de 7 m3-heure. Réparation d'un certain nombre de tuyaux. Montage d'une électropompe pour remplissage de la citerne d'émulsifiant de la moto-pompe n° 3. Fabrication d'un chargeur de 25 A pour le fourgon pompe tonne et l'échelle sur porteur et enfin, début de la remise en état de la voiture 2 CV donnée au Corps par M. Bernard Kuntz.

Instruction : Ont été au cours donné à Corbeil : 5 sapeurs pour l'examen de caporal. Un sergent et un caporal ont été nommés.

Le chef de Corps a participé à deux stages à l'Ecole de Nainville-les-Roches, en tant que moniteur national de Secourisme et a fait passer 6 examens dans le département.

Manifestations : Ont été organisées : l'Assemblée cantonale de Ris-Orangis, la fête du 14 Juillet et la Sainte-Barbe.

Œuvres sociales : Dons aux militaires, création du premier arbre de Noël au bénéfice des enfants des sapeurs-pompiers et don aux pupilles des sapeurs-pompiers.

Administration : Toute l'administration du Corps est à jour, de même que tous les renseignements demandés ont été satisfaits.

Service de Santé : La visite médicale a été passée pour l'ensemble du Corps par le lieutenant-médecin Léon, médecin du Corps.

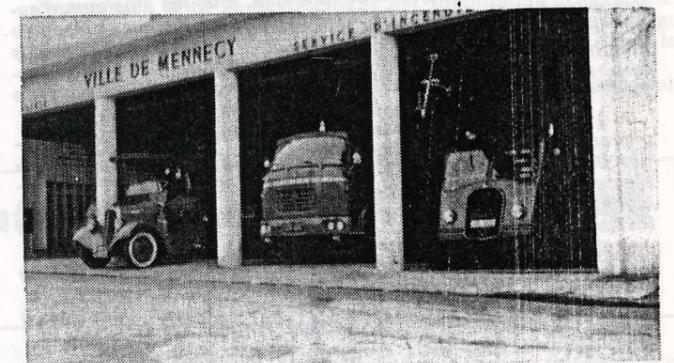
ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE
TOLERIE INDUSTRIELLE

GESBERT DENIS & C^{ie}

Siège social : 29, rue du Champ-d'Epreuves
CORBEIL-ESSONNES Tél. : 496-02-59

Bien entendu, l'année 1970 a été abordée en continuant la révision de la 2 CV qui sera terminée au printemps. Le service envisage également de repeindre la façade du Poste d'Incendie et la réalisation de divers raccords qui seraient fort onéreux, et d'un troisième groupe d'épuisement. Ces travaux bénévoles faits par les sapeurs-pompiers s'est traduit en 1969 par un minimum de 3.500 heures de travail.

Un cours de Secourisme est actuellement enseigné par le capitaine Dhont et le docteur Léon. 35 élèves le suivent, dont une vingtaine de sapeurs-pompiers du sec-



teur. Ensuite suivra le cours de Spécialistes en réanimation. Une section de l'Association départementale de la Protection Civile est en formation dans notre ville.

La population de Mennechy apprécie fort le travail et la tenue du Service d'Incendie et de Secours dont l'efficacité dans le contexte du Service départemental et en liaison avec celui-ci est la garantie de la protection des personnes et des biens de nos concitoyens.



concessionnaire
RENAULT

SOCIÉTÉ NOUVELLE

GRAND GARAGE FÉRAY

46, route de Versailles — 91 - CORBEIL-ESSONNES — Tél. 496.01.44 +

- Ventes - Achats véhicules
- Pièces de rechange d'origine
- Ateliers réparations
- Carrosserie - Peinture
- Location sans chauffeur

concessionnaire



CONCESSIONNAIRE ALPINE





Les Commerçants à Mennecey

par Maurice TIROUFLET
Conseiller Municipal

Chers Concitoyens,

L'année passée vos commerçants ont senti la nécessité d'organiser à Mennecey une fête purement commerciale.

Suivant l'exemple de certaines cités voisines, les commerçants de Mennecey se sont réunis pour mettre sur pied un projet répondant aux souhaits de la majorité. S'appuyant sur des idées émises par Mme KWATECK et M. ROBERT J.-J., il fut décidé d'organiser deux journées commerciales pour la Saint Pierre ; malheureusement les événements survenus en mai nous contraignirent à renoncer à ces journées de plein été pour celles moins clémentes des 5 et 6 octobre.

Malgré ce contretemps, cette manifestation tout à fait nouvelle à Mennecey, obtint la faveur du public.

Pendant deux jours, vous avez pu faire vos achats en musique, dans des boutiques joliment décorées et participer à un jeu : jeu à la suite duquel furent distribués 1 000 F aux heureux gagnants. Sur la place de la Mairie, tous les amateurs d'automobiles ont pu essayer la 504 Peugeot, aimablement présentée par les Ets DESRUES et le dimanche après-midi, un défilé des majorettes de Nogent-sur-Marne accompagnées par notre fanfare, mit un point final plein de fraîcheur à ces deux jours de fête.

Toutes ces réjouissances vous furent offertes par l'Association des Commerçants de Mennecey. Encouragés par le succès de cette première opération et aussi poussés par des problèmes plus sérieux, les commerçants de Mennecey ont décidé d'officialiser leur Association pour donner plus d'ampleur à toutes leurs manifestations à venir.

Président de cette Association, je partage l'honneur et le plaisir de cette tâche avec Mme KWATECK, M. ROBERT, M. ALLEMAND et M. CHEVALIER ; ces deux derniers remplissant respectivement les fonctions de Secrétaire et de Trésorier.

Comme vous avez donc pu le constater, Chers Concitoyens, les Commerçants de Mennecey s'occupent de vous. Ils sont le cœur de notre village et eux disparus que resterait-il de Mennecey, sinon une cité vide et sans âme ! car non seulement ils vous offrent à votre porte, sans frais de transport, tout ce que vous désirez, mais en plus ils vous gratifient du petit mot amical qui fait qu'une journée commence bien.

Ne cherchez donc plus et pour tous vos besoins adressez-vous aux commerçants de Mennecey, ils seront toujours aptes à vous satisfaire.

Le Président de l'Association
M. TIROUFLET

PHOTOCOPIE — REPROGRAPHIE
TIRAGE DE PLANS
IMPRIMERIE OFFSET

GOUDY - HÉLIO

19, rue des Chatries — MENNECEY
Téléphone 498-01-86

La section Football du Club Sportif de Mennecey

par Richard BACA
Secrétaire

La saison précédente s'est terminée honorablement pour les équipes Seniors : la Réserve se place à la huitième place tandis que l'équipe fanion s'inscrit à la sixième en ayant fait longtemps figure d'outsider, mais par manque d'éléments, n'a pu soutenir le rythme.

Encore cette saison, les équipes première et réserve sont, au moment où nous écrivons, cinquième de leur Groupe, alliant les bonnes et mauvaises performances ; il manque à ces équipes et particulièrement à la première, un peu de régularité dans les résultats pour se trouver aux places d'honneur.

Mais la grande satisfaction se manifeste dans nos équipes de jeunes. Chaque jeudi, sous la tutelle de Fautre Marcel, ex-pro de Troyes, l'école du football est régulièrement suivie par 70 jeunes qui ont eu la joie, pour l'équipe Pupille, première de son groupe en 1968-1969, de se voir remettre par Maurice Dieudégard, la médaille de Champion de Paris. Les Minimes ont terminé à la onzième place et les Cadets à la cinquième. Les résultats de la saison en cours sont très satisfaisants et nous aurons peut-être le plaisir d'avoir encore une équipe championne de Paris et peut-être deux.

La section de football de Mennecey, comprenant près de 140 licenciés, présente en Championnat cette saison : trois équipes de jeunes, Pupilles, Minimes et Cadets, plus une équipe Poussins, en formation pour la prochaine saison et trois équipes Seniors : Première, Réserve et Complémentaire. Toutes ces équipes sont encadrées de dirigeants dont on peut remercier ici le dévouement et l'abnégation ; mais, les effectifs s'accroissant, il est fait appel aux personnes désirant apporter leur concours pour accompagner et diriger les jeunes, de venir se joindre à la grande famille du C.S. MENNECEY.

L'exploit aura été de voir les couleurs de Mennecey être portées jusqu'au cinquième tour de la Coupe de Paris, où devant une très forte équipe de Division d'Honneur, elles baissèrent pavillon, tout en fournissant face à l'A.S.P.T.T. une exemplaire prestation.

Notre vœu le plus cher est de voir les jeunes venir encore plus nombreux pratiquer ce sport d'équipe et de plein air le plus populaire, sous les couleurs du C.S. MENNECEY et, en remerciant tous les généreux membres honoraires et bienfaiteurs et particulièrement M. Jean-Jacques Robert et la Maison Cabanon, pour l'équipement en survêtements des équipiers premiers et réservistes, ainsi que les fidèles supporters, nous espérons, pour la première fois dans l'histoire du Club, présenter l'équipe locale en COUPE DE FRANCE la saison prochaine.

MAUDRY Frères & C^{ie} S.A.

Chauffage - Ventilation - Conditionnement d'air
Installations sanitaires

SERVICE ENTRETIEN APRES-VENTE

3, rue Notre-Dame - 91 - CORBEIL - Tél. 496-01-25+

LES ARTISTES DE NOTRE REGION

(Groupement Indépendant)

par M. Maurice COLAS
Président-Fondateur

Les 15, 16 et 17 novembre 1969, notre Groupement bouclait la première décennie de sa création.

En jetant un coup d'œil sur les dix années écoulées, nous pouvons dire que nous avons largement dépassé les objectifs que nous nous étions fixés, c'est-à-dire, intéresser les habitants de notre localité aux activités culturelles, en l'occurrence, peinture, sculpture, émaux, photographie d'art, etc... ; nous disons, largement, puisqu'aussi bien, nous avons créé en Lorraine, un Salon de peinture à Revigny-sur-Ornain et provoqué ainsi l'éclosion d'une Société artistique à Bar-le-Duc. Nous avons participé aussi aux Salons de Saint-Mihiel, ainsi que nos adhérents ont participé aux différents Salons du Hurepoix. Il faut ne pas manquer de signaler que nombre de nos amis ont affronté avec succès les visiteurs Parisiens dans des expositions personnelles très remarquées. Cette renommée qui a été dispensée à notre Groupement a attiré l'attention du célèbre critique, M. R. Vrinat, Secrétaire Général du Syndicat de la Presse Artistique Française, qui a fait des comptes rendus très objectifs de nos expositions, non seulement dans « Le Figaro », mais aussi dans notre presse régionale.

Voici un résumé broché très succinctement de l'accomplissement de la tâche que nous nous étions assignée.

Nous n'oublions pas les sorties enrichissantes que nous avons organisées pour nos membres actifs et honoraires, tant au musée du Louvre, qu'aux musées de Dieppe, du Havre, de Gien, etc... Nos effectifs actuels (plus de cent membres) démontrent la vitalité de notre Groupement qui se composait à l'origine de 24 peintres, sculpteurs,

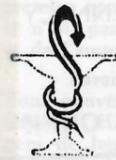


Le samedi 15 novembre 1969, vernissage du 10^e Salon, en présence de M. le représentant du Préfet, de M. Boscher, Député de Mennecey, J.-J. Robert, Conseiller général, Maire de Mennecey, M. Judith, Maire Adjoint et le Conseil Municipal, M. le représentant de M. Callewaret, Directeur de l'I.B.M.-France.

relieurs et photographes d'art. Il faut dire, pour être justes, que nous fûmes largement épaulés par la grande firme I.B.M., en la personne de son directeur, M. A. Callewaret à qui vont tous nos remerciements, ainsi que nous fûmes appuyés par M. J. Kwiatek, l'horticulteur menneçois dont le dévouement est unanimement apprécié.

La place nous manque pour nous étendre davantage ici, mais nous ne manquerons pas de le faire dans la presse régionale dans un très proche avenir.

Pour ce qui est des lecteurs du Bulletin Municipal, je leur donne rendez-vous à notre II^e Salon.



LABORATOIRE D'ANALYSES
HOMEOPATHIE - ALLOPATHIE
PÈSE-BÉBÉ

Pharmacie ALLEMAND-MAS

14, rue de la Croix-Boissée - MENNECEY

Téléphone : 498-00-36

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS MOBILISÉS, PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET VICTIMES DE GUERRE, DE MENNECEY

Constituée le 20 juillet 1920, sous la dénomination « Union des Anciens Combattants et Mobilisés de Mennecey », l'Association, après avoir modifié une première fois son titre, en raison de sa fusion avec l'Union Nationale des Anciens Combattants, a pris définitivement comme nouvelle dénomination celle de « Amicale des Anciens Combattants, Mobilisés, Prisonniers, Déportés et Victimes de la guerre de Mennecey », et ceci en application de la décision de l'Assemblée générale du 20 octobre 1968, qui a en outre décidé le transfert de son siège social à la Maison des Associations.

N'ayant jamais accepté d'adhérer à d'autres organismes, l'Amicale est restée une Association uniquement locale et indépendante, et ses rapports avec le Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la guerre ont toujours été excellents et ceci pour le bien et le profit de ses membres.

Sans étalage, l'Association est restée dans la ligne tracée par ses fondateurs, c'est-à-dire, maintenir la bonne camaraderie entre ses membres, rendre hommage aux enfants du pays tombés au champ d'honneur en assistant

aux manifestations patriotiques et honorer de leur présence les cérémonies de ceux d'entre eux qui disparaissent.

Cette ligne de conduite et de soutien ayant amené un certain nombre d'anciens prisonniers de 1939-1945 à solliciter leur adhésion à l'Amicale, 24 nouveaux membres sont venus grossir ses rangs, et c'est la raison pour laquelle a été faite la dernière modification de sa dénomination.

Lors de la dernière Assemblée générale, le secrétaire a rappelé quels furent les services et les secours accordés à certains de ses membres pendant l'année, puis comment se sont déroulées les cérémonies des 1^{er} et 11 novembre 1968, au cours desquelles des fleurs furent déposées au monument aux morts par l'Amicale.

Le cinquantenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été particulièrement marqué ; tout d'abord par un banquet organisé par l'Amicale, qui s'est tenu dans la soirée du 10 novembre, avec la présence d'une nombreuse assistance et en outre la présence de M. J.-J. ROBERT, Maire et Conseiller Général, M. JUDITH, Maire adjoint et M. GOMBAULT, Maire d'Ormeau, qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette soirée.

La journée du 11 novembre a été marquée ensuite par la cérémonie au cimetière, au cours de laquelle la flamme fut ranimée par l'Amicale qui en avait la mission.

Pour le cinquantenaire de l'Amicale, créée en 1920, le bureau envisage de proposer à la prochaine Assemblée, de fêter cet anniversaire par un banquet qui se tiendrait le 11 novembre.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

1920 - 1970... Cinquante ans déjà. Vous posiez à cette première date la première pierre de notre Association. Jetant un regard sur le passé, vous pouvez mesurer l'évolution qui s'est produite et évoquer les différentes étapes. Celle que nous traversons actuellement est l'ère de la contestation : un besoin de critiquer sans apporter aucune mesure de remplacement et ce que nous craignons c'est la remise en cause des droits des Anciens Combattants, ne dit-on pas que c'est une charge pour la Nation. C'est sans doute pour protester contre ce déplorable état d'esprit que plus de cent dix anciens combattants viennent de s'inscrire à l'U.N.C. et c'est pour nous très réconfortant.

Et puisque l'occasion m'en est offerte, je voudrais m'adresser aux enfants, à ceux qui vont quitter l'école. Vos maîtres, vos parents peut-être, vous demandaient de venir fleurir le Monument aux Morts les 8 mai et 11 novembre. Pour vous, bien sûr, ce monument est une pierre, une plaque de marbre sur laquelle sont inscrits des noms. Pour nous, anciens combattants, c'est la synthèse d'un champ de croix de bois ou de pierre qui s'étend jusqu'à l'horizon. Sur ces croix, des noms que nous connaissons, qui nous rappellent un visage jeune, d'autres, inconnus, mais dont la disparition a causé de cruels déchirements dans leurs familles. Chacun d'eux



Janine Baca

BONNETERIE - NOUVEAUTE
MERCERIE - LINGERIE

LAINES BERGER
— du Nord —

1, rue du Général-Leclerc - MENNECY - Tél. 498.01.64

SECTION PHILATÉLIQUE DE MENNECY

Depuis le dernier bulletin que de chemin parcouru par notre jeune groupement. Du noyau de neuf membres nous avons monté l'exposition que vous avez pu découvrir les 14 et 15 octobre 1967. Plusieurs buts à cette exposition, d'abord faire découvrir la philatélie, ensuite essayer d'amener parmi nous d'autres personnes passionnées du timbre poste.

L'année 1968 a été très profitable pour notre section ; tout d'abord trois personnes sont venues grossir nos rangs et nous ont aidé à préparer une exposition qui se tenait les 9 et 10 mai à Boulogne-Billancourt. Une partie de ce que vous avez vu à Mennecy et de nouvelles créations, en tout huit panneaux représentaient notre section. D'autres sociétés philatéliques en compétition, L'Hay-les-Roses, Meudon, Echanges franco-russes et franco-hongrois, etc... Un quatrième prix en l'occurrence une magnifique coupe, est venu nous récompenser.

Nous venons à peine de terminer l'exposition de Boulogne-Billancourt, que des contacts étaient pris avec Corbeil-Essonnes en vue d'exposer lors de la Journée du Timbre. Sept sociétaires se sont dévoués pour préparer cette exposition nationale qui se tenait les 15 et 16 mars 1969 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Corbeil. Thématiques, liaisons aériennes, Sarre, Andorre, Monaco, Terres Australes étaient présentés avec beaucoup de goût. Des prix en timbres et des bons de prélèvement sur carnets sont venus récompenser les exposants. Dès lors et depuis plus de six mois nous avons préparé la deuxième expo-

par A. GIRAUD
Président de la Sous-Section de Mennecy

avait, avant de mourir, confié à ceux qui le côtoyaient, un message d'adieu pour sa mère, pour sa femme, pour ses enfants qu'il ne reverrait plus, d'un geste tremblant accompagné d'un regard profond, et cette expression semblait réclamer un peu de la vie qui allait s'enfuir.

Alors, nous souvenant de ces gestes, de ces expressions, de ces ultimes messages d'amour, nous venons adresser à nos chers disparus, une prière née dans les champs de bataille qui leur assure notre reconnaissance pour l'immense sacrifice qu'ils ont consenti.

Et c'est pour répondre à tous ces messages que le Bleu de France est vendu les 8 mai et 11 novembre. Si beaucoup ignorent quel est le but de cette collecte, il est bon de préciser que les sommes recueillies servent à soulager les grands besoins des veuves, des orphelins et des victimes des guerres.

Accompagnez donc, mes chers enfants, votre bon vieux grand-père, ou votre père dans son pèlerinage de mai et de novembre, vous leur demanderez de vous raconter un épisode de la bataille de Verdun ou du Chemin des Dames, de Cassino ou de Hoa Binh. Ces faits d'armes n'encombrent pas les livres d'histoire... Fixez alors ce Monument et dites avec eux : « Nous ne vous oublions pas. »

"La Parisienne"

VOTRE SUPERMARCHÉ

Domaine du Bel-Air 91 - MENNECY

BOUCHERIE - FROMAGERIE
CHARCUTERIE - ALIMENTATION
FRUITS - LEGUMES - TEXTILES

PLUS VITE - MEILLEUR - MOINS CHER

par M. C'aude FLEURY
Trésorier

sition philatélique qui a eu lieu les 4 et 5 octobre 1969 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Mennecy.

Plusieurs services ont été créés :

Service des Nouveautés : Lors de chaque réunion, les timbres parus à la poste dans la quinzaine sont remis aux sociétaires suivant la quantité désirée par chacun d'eux et permet d'éviter l'attente individuelle aux guichets des P. et T.

Service des Achats : Achat avec réduction de 20 % sur toutes fournitures et matériel philatélique ainsi que des abonnements dans des revues spécialisées.

Service des carnets d'échanges : Circulation de carnets de timbres de diverses sections philatéliques. Nos sociétaires peuvent trouver les pièces qui leurs manquent et compléter ainsi leurs collections. Des réductions importantes sur les prix des cotes permettent d'avoir des séries à des prix abordables. A l'inverse des carnets de timbres confectionnés par nos sociétaires partent dans diverses sections philatéliques françaises.

Pour tous renseignements ou adhésions, s'adresser au secrétariat : M. RIVIERE Jean-Pierre, 15, avenue du Général-Leclerc, MENNECY (91).

Vous pouvez également nous rendre visite au cours d'une de nos réunions bimensuelles, le meilleur accueil vous sera réservé. Réunion à la Maison de la Culture, 7, rue de l'Arcade, MENNECY, salle de réunion au premier étage.

MERCERIE **Mme R. SCHMITT**
BONNETERIE
CONFECTION 10, rue de la Croix-Boissée
MENNECY

Amicale Bouliste de Mennecy

(Saison 1969)

par M. Roland WAGENER, secrétaire

Sur le plan sportif, nous n'avons pas démerité : une coupe en Complémentaire a été gagnée par une de nos quadrettes contre une quadrette de VAUGIRARD, le 25 mai. En déplacement, les résultats sont assez bons, et nous espérons qu'ils seront meilleurs dans l'avenir car deux nouveaux joueurs (dont un Honneur) viennent de nous renforcer ; ils arrivent de MEAUX.

Nos deux concours (deux de 16 quadrettes) seront disputés à MENNECY, comme les années précédentes, le premier : le lundi de PENTECOTE et le second le 15 août.

Notre siège social est transféré rue de la Fontaine, au « COUP-DE-ROULIS », et nous profitons de cette occasion pour remercier M. ROCHE chez qui notre siège était établi depuis 1955.

MM. les commerçants, l'AMICALE BOULISTE DE MENNECY vous remercie pour les lots que vous nous offrez pour nos concours, ces lots sont toujours les bienvenus, surtout chez ceux qui les gagnent.

MM. les membres honoraires, votre soutien nous est très agréable ; vous savez que vous êtes bénéficiaires, par votre carte, de participer au voyage de REIMS que nous allons refaire cette année, vers le mois de JUIN. Tous ceux qui désirent l'entreprendre peuvent se renseigner auprès de ceux qui l'ont déjà fait et n'ont pas été déçus, tant par la qualité du repas, de son prix et de l'amusement.

Parents, vous avez des enfants qui ne savent quoi faire ! Vous pouvez nous les confier, soit le samedi après-midi où M. Gérard CHARPAGNE, qui est responsable des jeunes, se chargera de leur entraînement ; ou bien le dimanche après-midi, à partir de 14 heures. Il est utile de dire que, jusqu'à l'âge de 18 ans, tout est gratuit : licence et boules.

Des subventions Municipale et Départementale, nous sont accordées chaque année ; elles nous permettent de faire participer les jeunes à leurs deux concours de chaque année contre per les jeunes à leurs deux concours annuels contre des jeunes de localités voisines (CORBEIL, YERRES, RIS-ORANGIS, VIRY-CHATILLON, notamment). Il viennent aussi en déplacement avec les seniors, sauf pour le Concours Propagande.

L'AMICALE BOULISTE n'oublie pas M. Jean-Jacques

E. TCHIR Artisan Maçon

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION...

Pour tous travaux de construction
PAVILONS — CLOTURES
RAVALEMENT - TOITURE - CARRELAGE, etc..

Devis gratuit

H. L. M. - 28, rue de la Papeterie
BALLANCOURT Tél. 498.22.36

ROBERT, Conseiller Général et Maire de MENNECY et tous les Conseillers Municipaux qui s'efforcent de nous trouver un emplacement pouvant recevoir nos huit terrains de boules. Nous espérons qu'ils pourront nous donner satisfaction et nous les en remercions à l'avance.



Photo « Lemesle » Mennecy

Nous remercions également M. TIROUFLET, notre Président, qui ne manque jamais de résoudre nos difficultés lorsqu'elles se présentent.

Le Bureau de l'AMICALE BOULISTE est composé comme suit :

PRESIDENT D'HONNEUR ..	M. FORGET
PRESIDENT ACTIF	M. TIROUFLET
VICE-PRESIDENT	M. SALAFRANQUE Robert
SECRETARE	M. WAGENER Roland
SECRETARE-ADJOINT	M. PATTART André
TRESORIER	M. CHAMBLANT
TRESORIER-ADJOINT	M. GESMIER Albert
RESPONSABLE DES JEUNES ..	M. CHARPAGNE Gérard

ANTAF-PRESSING

A VOTRE SERVICE POUR TOUS VOS PROBLEMES :

7, rue de Milly
MENNECY

Téléphone : 498-00-28

Nettoyage à sec - Blanchisserie - Laverie
Boutons - Stoppage - Remailage

SERVICE ECONOMIQUE DE NETTOYAGE A SEC — 4 KILOS 10 FRANCS

CINQUANTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918



par Pierre HOT
Conseiller Municipal

LES LOISIRS DE NOS ANCIENS

Les deuils cruels subis par les épouses, les enfants, les parents, les blessures et souffrances de toutes sortes endurées par nos poilus, leur abnégation et leur foi en la victoire, ont fait que ce cinquantenaire devait être célébré avec encore plus d'éclat que les anniversaires précédents.

En effet, à cette occasion, la Flamme du Souvenir fut amenée dans la plupart des communes, symbolisant ce désir.

A Mennecey, cette manifestation se déroula à partir du 10 novembre au soir avec une ferveur encore jamais observée. Toutes les associations unies derrière les groupements d'Anciens Combattants et la Municipalité, jeunes ou moins jeunes, participèrent au cortège de cette flamme symbolique amenée à Mennecey depuis la Préfecture d'Evry par un véhicule de Sapeurs-Pompiers à bord duquel avaient pris place M. NICE, le Capitaine DHOUT et une garde de Sapeurs. Une garde fut montée au monument aux Morts par tous jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Un banquet fort réussi, réunit ce soir-là, les Anciens Combattants et leurs invités.

Le 11 novembre une messe commémorative en musique eut lieu à l'église Saint-Pierre, avec la participation de la Fanfare de Mennecey et d'un ensemble vocal fort apprécié, et suivie par une assistance nombreuse. La cérémonie du Souvenir eu lieu ensuite au monument aux Morts, après un défilé suivi par une foule de nos concitoyens fort dense. Après la cérémonie au cimetière, M. le Maire et son Conseil Municipal recevaient à l'Hôtel de Ville les Anciens Combattants, leurs familles et les personnalités locales. Au cours de cette réunion il fut remis à ces anciens de 1914-1918 de Mennecey, au nombre de cinquante et un, la médaille commémorative du cinquantenaire. Le sacrifice consenti par nos Anciens méritait, oh combien cette récompense qui fut fort appréciée par les récipiendaires. Cette matinée se termina dans la cordialité la plus franche entre les assistants et fut digne de ce cinquantenaire.

L'après-midi, un concert donné en la Salle de l'Hôtel de Ville par la Fanfare de Mennecey fut très suivi et prisé par l'auditoire fort nombreux venu l'écouter.

En épilogue, disons que tous, depuis nos Sapeurs Pompiers, jusqu'à notre population, en passant par notre Municipalité et toutes nos sociétés locales, ont œuvré de tout cœur à la réussite de ces deux journées.

En 1968, la sortie de Printemps qui groupait 97 personnes fut contrariée par la pluie, mais une bonne ambiance régna quand même. Le 15 septembre, ce fut la grande promenade avec 117 participants, la joie rayonnait sur tous les visages et chacun rentra chez soi très satisfait de cette bonne journée.

L'année 1969 voit, le 17 mai, une petite sortie avec un repas froid servi au restaurant des Roches, à Malesherbes ; cette fois le soleil était de la partie, puisque certains convives ont pu prendre leur repas dehors. 75 personnes étaient du voyage.

Puis, c'est le 14 septembre avec le voyage à Dieppe. 106 personnes y participent. Le repas servi au restaurant « Les Arcades » fut très apprécié de nos Anciens et le service parfait.

Le 20 décembre a été préparée par Mme Cosson, à leur intention, la projection du film « Le Triporteur », avec Darry Cohl. Les jeunes de la M.A.C. leur ont offert un paquet de friandises et après la séance, un petit goûter leur a été servi par M. Moity et son personnel. Chacun prit alors le chemin du retour, heureux de cette après-midi passée dans une tranche gaité (82 personnes en ont bénéficié) et rendez-vous fut alors donné pour 1970.

Nous devons signaler le généreux geste fait par le « Club des Débrouillards ». En effet, dans le courant de janvier, 26 colis ont été distribués à de vieux nécessiteux. Chaque colis avait la composition suivante :

1 kg de sucre, 1 boîte de pois, 4 oranges, 5 mandarines, une demi-livre de beurre, 1 plaque de chocolat, 1 boîte de biscuits, 1 boîte de sablés, 1 boîte de crevettes, 1 cake, 1 boîte de confitures, une demi-livre de café, 1 boîte de sardines et 1 poulet.

Il est dommage de ne pouvoir disposer de plus de ressources pour faire davantage d'heureux. Pour 1970, ce sera le tour d'autres bénéficiaires.

TRANSPORTS — DEMENAGEMENTS

Maurice LEBLANC

55, rue Jean-Jaurès — MENNECEY — Téléphone 498.01.16

SÉGAULT S.A.



ROBINETTERIE EN ACIER FORGÉ

Usine de MENNECEY, 46, rue de la Fontaine — Tél. : 498.01.10

Siège social à PARIS

Lignes groupées

SECTION ATHLÉTISME DU CLUB SPORTIF DE MENNECEY

par Louis DELARGNE
Président

Au fur et à mesure que notre Club prend de l'âge, nos espoirs se réalisent en nos jeunes éléments. C'est ainsi que d'honorables résultats ont été obtenus notamment dans le Challenge du Nombre, où nous avons terminé deuxième. Notons qu'une quinzaine de Clubs étaient engagés pour ce challenge se disputant sur 10 réunions sur piste en Essonne.



Equipe d'Athlétisme 1968

Bien sûr, nous ne cachons pas notre fragilité, notre manque d'athlètes stables et affirmés. En effet, notre Club regroupe surtout de tous jeunes garçons et filles, mais c'est en eux que se réalise le mieux la devise « J'ai perdu aujourd'hui, je gagnerai demain ». Ce qui compte, c'est l'esprit sportif qui règne et qui nous réjouit le plus. Cela d'autant plus que l'Athlétisme est un sport individuel où chacun se retrouve seul face à soi. Mais il peut devenir unifiant dans la mesure où chaque élément de l'équipe devient spectateur, supporter et admirateur du camarade évoluant seul sur un plateau, devant un sautoir, sur la piste. Estime de soi mais aussi estime de l'effort de l'autre, quelque soit le résultat, c'est cela qui fait la beauté du sport et de l'esprit d'équipe.

Jeunes garçons et filles, venez renforcer nos rangs et vous distraire sainement avec nous, nous vous attendons. Parents, nous comptons sur vous pour encourager vos enfants à la pratique du sport.

Du reste, nous sommes encouragés par une municipalité très sportive, qui, dans la mesure du possible, en créant des installations, nous permet de développer notre activité.

Nous ferons notre possible pour en profiter et nous remercions la municipalité et en particulier M. le maire.

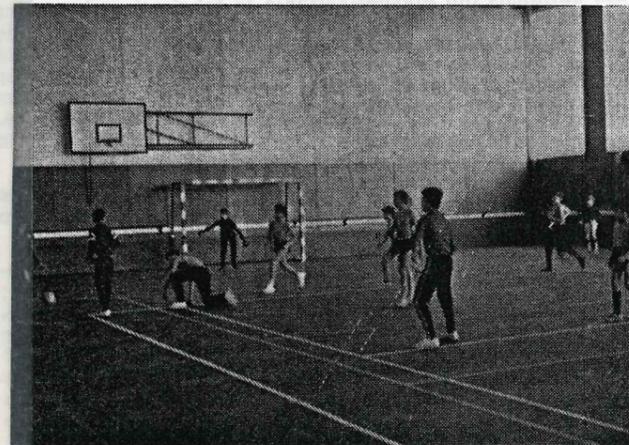
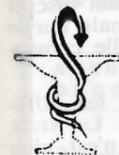


Photo T.C.L.



— ANALYSES —
HOMEOPATHIE - ALLOPATHIE
— PÈSE-BÉBÉ —

Pharmacie ALLEMAND

Avenue du Bois-Chapet - MENNECEY

Téléphone : 498-02-88

**CHRISTIANE
CALLIGARO**

— INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT —

Conventionnée Sécurité Sociale

SOINS A DOMICILE

— TELEPHONE 498.04.55 —

Résidence « La Corbillasse » - Bt B 3

91 - MENNECEY



TOUJOURS
A VOTRE SERVICE

L. SIMEON

RADIO - TELEVISION - MENAGER

Sonorisation tous genres : salles, plein air
INSTALLATIONS ANTENNES TV

17, rue de Milly - MENNECEY - Tél. 498-02-84

Service après vente
assuré

DEPANNAGES
toutes marques

**PATHE
MARCONI**
LA VOIX DE SON MAITRE

AU HASARD DE VIEUX DICTIONNAIRES...

Mennecy compte aujourd'hui près de 5.000 habitants. Depuis le dernier recensement de 1968, où notre ville comptait 3.867 habitants, la population ne cesse donc de s'accroître. Quel chiffre atteindrons-nous en 1970, en 1980, en l'an 2000 ? Ne prédisons pas un avenir incertain, tournons-nous un peu vers le passé si plein de charmes. En feuilletant de vieux dictionnaires et des livres anciens, j'ai trouvé de nombreuses indications sur notre ville, dont certaines m'ont paru exquises par leur contenu certes, mais plus encore par la façon très particulière dont elles étaient exprimées.

Laissons d'abord la parole à un abbé érudit du XVIII^e siècle, qui décrit ainsi notre cité d'alors :

« Mennecy est bâti sur un coteau qui regarde le Couchant, au rivage droit de la rivière de Juine dite d'Essone ou d'Etampes. Il y a des vignes également comme des labourages. Sa distance de Paris est de huit lieues, et de Corbeil une lieue ou un peu plus. Cette Paroisse n'est point comme d'autres qui se dépeuplent : car le Dénombrement de l'Election fait en 1709, y marquoit 119 feux, et celui que le Sieur Doisy a donné au Public en 1745 y en marque 133. Le Dictionnaire Universel de la France imprimé en 1726, faisoit monter le nombre des habitants à 602 : c'est en y comprenant les communians.

Aucun des Modernes qui ont écrit sur le voisinage de Paris, n'a oublié la Foire qui se tient à Mennecy le jour de la Saint-Denis, 9 octobre. Cette Foire consiste principalement en bestiaux. Elle se tient dans un fond de prairie d'un fort bel aspect. Les danses et autres réjouissances y sont comme autrefois à Besons. Il y a, outre cela, à Mennecy tous les mardis de l'année un marché privilégié pour le bled. »

Cinquante ans plus tard, en 1812, voici ce qu'écrivait Charles Oudiette dans son Dictionnaire topographique des environs de Paris :

« MENNECY, bourg, département de Seine-et-Oise, arrondissement et canton de Corbeil, ci-devant province de l'Île-de-France, et diocèse de Paris. Sa population est d'environ 1.100 habitants. A l'extrémité septentrionale de ce bourg, il existe une fabrique d'eau-forte, alun, huile de vitriol, et autres produits chimiques appartenant à MM. Cremière l'aîné et Viollet.

Le terroir de cette commune est en terres labourables, prairies, vignes et bois. On y tire de la tourbe.

Le bourg de Mennecy est à 1 lieue un quart au S.-O. de Corbeil, et 8 au S. de Paris, par une chaussée tra-

versant le village de Lisses, et joignant la grande route de Fontainebleau, qui passe à Ris, Fromenteau, Villejuif et la barrière d'Italie. (Poste aux lettres de Corbeil. Il y a une voiture publique qui part tous les jours pour Paris.) »

Quelques années plus tard, en 1827, dans son Histoire physique, civile et morale des Environs de Paris, J.A. Dulaure, de la Société Royale des Antiquaires de France, donne cette description savoureuse de Mennecy :

« La situation de Mennecy est agréable. Le vallon que forme le cours de la Juine, fort élargi en cet endroit, offre de riants paysages. Le bourg se compose de plusieurs rues assez bien alignées.

Les coteaux voisins de Mennecy sont couverts de vignobles. Quelques établissements industriels ont concouru à donner de l'importance à ce bourg. La tourbe qui, depuis Essonne, constitue en très-grande partie le sol des bords de la rivière de Juine, y est, en cet endroit, extraite avec une très-grande activité pour être brûlée après une simple dessiccation. Au N.-E., est sur la Juine un grand établissement pour la fabrication de divers produits chimiques, où l'on extrait une grande quantité de gaz hydrogène qui sert à l'éclairage de Paris. De l'autre côté et aussi sur les bords de la même rivière, s'élèvent des bâtimens qui doivent servir à la fabrication du papier de paille, de pomme de terre, etc. A peu de distance de ceux-ci, au sud, on remarque un four à chaux alimenté par la tourbe, et où l'on produit un ciment employé pour les canaux, et dont la solidité paraît inaltérable. Ces établissements ont beaucoup accru la population de Mennecy. Elle était évalué à 600 en 1726 ; elle a doublé depuis cette époque. »

Mais, à la fin du XIX^e siècle, Louis Barron évoque d'une façon encore plus curieuse la vie très particulière de ce village :

« Mennecy, où conduit un chemin de traverse champêtre, est l'un des gros villages industriels de la vallée ; il a plus de 1.600 habitants, la plupart occupés dans des fabriques de tourbes carbonisées doubles, de tuiles et de carreaux, de briques, de produits chimiques. Il n'est pas moins commerçant : tout le monde aux environs connaît et fréquente la foire importante qui s'y tient au mois d'octobre, foire aux grains, foire aux bestiaux, foire aux volailles, où, de dix lieux à la ronde, on vient s'achalander, mener aussi vie joyeuse et grand tapage. Que de visages enluminés du jus nouveau de la treille on y voit ce jour-là ! Que de chansons bachiques et rustiques on y entend ! Que de cris ! De jurons ! Le paysan discret de la contrée réserve sa voix pour cette fête, mais quelle revanche de long silence lui impose son éternelle compagne, la nature grave et muette ! »

Voilà donc, évoquées en quelques lignes, les différentes atmosphères où on vécut nos ancêtres. Le style de Mennecy a bien changé en un siècle ! Ce n'est plus le modeste village que nous venons d'évoquer, mais une ville moderne, de plus en plus importante, qui, dans quelques années, constituera un organisme particulier et original de la grande conurbation parisienne.

M. Daniel CADOUX,
Licencié ès-Lettres.

LIBRAIRIE — PAPETERIE — IMPRIMERIE

VIGNIER

4, rue Notre-Dame — CORBEIL-ESSONNES

Téléphone 496.02-95

TOUS LES LIVRES
FOURNITURES SCOLAIRES ET DE MAIRIE
MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER

FONDERIE DE BRONZE D'ALUMINIUM

Ets LEVESQUE

39-41, rue de la Fontaine — MENNECY

Téléphone 498-00-64

CHARCUTERIE FINE
artisanale
ROTISSERIE
Maison

Roger Durant

12, rue Général-Pierre
MENNECY - Tél. 498.00.83



BOULANGERIE - PATISSERIE - CONFISERIE

Raymond DURAND

Place de la Mairie

Téléphone 498-01-05

MENNECY

La Maison des Associations et de la Culture

par M. RIVIERE J.-P.

Responsable des activités culturelles

Depuis bientôt 3 ans notre ville s'enorgueillit de posséder dans son patrimoine communal une Maison où elle peut accueillir à l'intérieur de son contexte Artistico Culturel les différentes couches de la société menneçoise.

Cette maison appelée plus intimement « Le Logis » comporte à sa tête un Comité de direction entièrement composé de Jeunes et présidé par M. Jean-Jacques ROBERT, Maire et Conseiller Général. Ce comité a élaboré les différentes structures de base sur lesquelles reposent les sections d'activités pour les Jeunes et les moins Jeunes.

Parmi celles-ci la section culturelle mérite une particulière attention car elle a su, par ses manifestations publiques et ses sorties en car, procurer de nouveaux dérivatifs à ses amis.

Menuiserie G. TRICOT

AGENCEMENT
DECORATION

APPARTEMENTS
MAGASINS

21, rue de Milly - MENNECY - Tél. 498-01-15

Ets SINDEK

Siège social et Usine : Route Nationale N° 191 - MENNECY (Essonne) - Téléphone : 498-01-09

Installation de Chauffage central - Air chaud - Air pulsé - Mazout, Gaz, etc... dans toutes ses applications

CITERNES A MAZOUT

DEVIS GRATUIT — DELAIS RAPPROCHES — SERVICE APRES-VENTE — CREDIT POSSIBLE

Bureaux ouverts tous les jours ouvrables : de 8 h à 19 h ; le samedi, jusqu'à 17 h et sur rendez-vous

**Caisse d'Epargne
et de Prévoyance**

DE

CORBEIL - ESSONNES
Succursale de MENNECY

Mercredi - Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

VERSEMENTS

REMBOURSEMENTS IMMEDIATS ET SANS FRAIS

Souscriptions Bons du Trésor et tous emprunts d'Etat

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : place de la Mairie. Tél. 498.00.59.
Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Secrétariat : Mlle LABORDE, secrétaire générale.
Etat civil : Mme MARTIN.
Comptabilité : Mme LE ROUX.
Secrétaire adjointe : Mme VASSORD.

POMPIERS : appeler le 498.00.59 à la Mairie. En cas de non-réponse, le 498.00.19 à la Gendarmerie. Capitaine DHONT. Tél. : 498.01.74.

GENDARMERIE : avenue de Villeroy. Tél. 498.00.19.

MEDECINS :
Dr KELEKIS, rue du Puits-Massé. Tél. 498.02.14.
Dr LEON, rue du Petit-Clamecy. Tél. 498.01.69.
Dr LYAUTEY, rue de la Fontaine. Tél. 498.01.07.

PHARMACIEN : M. ALLEMAND, rue de la Croix-Boissée. et avenue du Bois-Chapet. Tél. 498.00.36.

AUXILIAIRE MEDICALE : Mme Christiane CALLIGARO, Résidence « La Corbillasse ». Tél. 498.01.11.

CHIRURGIEN-DENTISTE : M. CHENAUD R., 22, rue de Milly.

NOTAIRE : M^r GILLES, rue de Bel-Air. Tél. 498.00.04.

HUISSIER : M^r PAPILLON, rue de Bel-Air. Tél. 498.00.04.

SERVICE DES EAUX : Société Lyonnaise des Eaux à Villeneuve-Saint-Georges. Tél. 922.05.70. Service de Sécurité : Tél. 921.43.52.

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE : 36, boulevard Brossolette, à Brétigny-sur-Orge. Tél. 05.24, à Arpajon.

PONTS ET CHAUSSEES : Subdivision, 3, rue de Seine, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.07.37 à Corbeil-Essonnes.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : rue de la Sablière.

PERCEPTION DE MENECY : en résidence à Ballancourt. Tél. 498.01.25.

CONTRIBUTIONS DIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.03.57, à Corbeil-Essonnes.

CONTRIBUTONS INDIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.03.57, à Corbeil-Essonnes.

HOPITAL-HOSPICE GALIGNANI : 1, Montagne de l'Hospice, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.01.13, à Corbeil-Essonnes.

SECURITE SOCIALE : Caisse Primaire, 1 bis, rue P-Sémard, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.00.95, à Corbeil-Essonnes.

ENSEIGNEMENT :
Ecole primaire de garçons, rue de l'Ormeteau.
Directeur : M. JACQUET. Tél. 498.01.67.
Ecole primaire de filles, rue des Ecoles.
Directrice : Mme BOUKHOBZA. Tél. 498.01.67.

MARCEL

Coiffeur mixte

21, RUE DE LA FONTAINE — MENECY

École primaire de la Jeannotte.
Directeur : M. BOULANGER.
Ecole Maternelle de la Jeannotte.
Directrice : Mlle PEREZ. Tél. 498.00.15.

CULTE CATHOLIQUE : Eglise Saint-Pierre. M. l'Abbé JUTTEAU, curé. Tél. 498.01.18.

TRANSPORTS :

S.N.C.F. : Gare de Menecy. Tél. 498.00.58.
Autocars GIBERT, rue J.-Jaurès, à Menecy. Tél. 498.01.25.
Autocars RENAULT.
Autocars CITROEN.
Taxi : M. LE BRIZE, résidence des Hautes-Châtries, à Menecy. Tél. 498.01.58.

BANQUES :

CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie, bureau périodique
SOCIETE GENERALE, rue de Milly, bureau périodique.

TRIBUNAUX :

TRIBUNAL D'INSTANCE : Mairie de Corbeil-Essonnes. Tél. 496.01.28, à Corbeil.
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : Palais de Justice de Corbeil : Tél. 496.01.85, à Corbeil.
CHAMBRE DE COMMERCE : 14, quai Bourgoin, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496.04.06, à Corbeil.

SOCIETES OU ASSOCIATIONS :

COMITE DES FETES : Mairie de Menecy.
CLUB SPORTIF DE MENECY : Mairie.
Président : M. P. GOUDY.
Section d'Athlétisme. Président : M. L. DELAIGUE.
Section de Tennis : Président : M. MARIE.
Section de Boules. Président : M. TIROUFLET.
FANFARE DE MENECY, Mairie.
Président : M. R. NICE.
Directeur : M. G. LOUET.
CLUB DES DEBROUILLARDS, Mairie.
LES ARTISTES DE NOTRE REGION, Mairie.
Président : M. M. COLAS.
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, Mairie.
Président : M. M. ALLAIS.
U.N.C., SOUS-SECTION DE MENECY.
Président : M. GIRAUD, à Ormoy.
SOCIETE DES MEMBRES HONORAIRES DES SAPEURS-POMPIERS, Mairie.
Président : M. J. JUDITH.
AMICALE LAIQUE, Ecole publique de garçons.
Présidente : Mme JACQUET.
CROIX-ROUGE FRANÇAISE, Mairie.
Présidente : Mme SEBILEAU.

ELECTRICITE GENERALE — FORCE ET LUMIERE — DEPANNAGE
ELECTROMENAGER — RADIO — ELECTROPHONES — DISQUES — LUSTRIERIE — JOUETS

michel morice

3, rue Général-Leclerc - MENECY - Tél. 498.01.38

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Facilités de paiement (Créditélec)

PAPETERIES

LECOURSONNOIS

Téléphone 498-00-49 MENECY (Essonne)

MENUISERIE GENERALE

Meubles « FORMICA » - Etc...

A. BOURRE

13, rue du Puits-Massé 91 - MENECY

SOFRANELEC

3, RUE DE LA FONTAINE

Tél. : 498-00-39 - 498-01-55

MENECY

Garage

R. CHAMAURET

6, rue du Petit-Menecy — MENECY

Téléphone 498-00-21

— VENTE — TOURISME
neuf toutes marques ET
OCCASIONS POIDS LOURDS



A 100 METRES DE LA GARE
PHOTOGRAPHIE D'ART
HORLOGERIE | BIJOUTERIE | RADIO
M. & Mme

Le Meles Louis

(MAISON GALERNE)

21, rue du Général-Leclerc - MENECY - Téléphone 498.00.89

— SERVICE APRES VENTE —



Simone Petit

Coiffure
pour
Dames

21, Rue de la République
MENECY Tél. 498.00.27

MENUISERIE
PARQUETS
ESCALIERS

Mme Vve CHEVRIER

4, rue Général-Pierre — MENECY

Téléphone 498-01-11

Comme un million de Campeurs

FAITES CONFIANCE A...

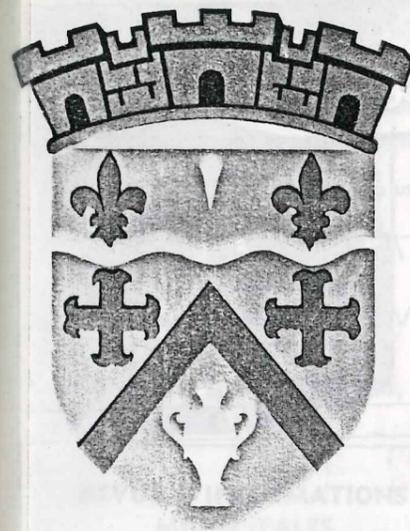


Jean-Jacques ROBERT

91 - MENNECY

Téléphone 498-00-52

SPORTS D'ÉQUIPES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



MENNECY

1971



Prop. du Château de Villeroy.

Le Château des Villeroy, maintenant détruit, illustrait le magnifique Parc de Villeroy dont la Ville est maintenant propriétaire